Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hom- [illegible]e loi, en attendant qu'il [illegible]lle aux hommes sans foi ni (Guizot)

LE PATRIOTE DE L'OUEST



¡NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tant [illegible]'un peuple n'est envahi [illegible] dans son territoire, il n'est [illegible]e vaincu; mais s'il se laisse [illegible]vahir dans sa langue, il est fini. (Bonald)

25ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask. mercredi, le 25 décembre 1935 .. — No 41

L'EGLISE ET LA PAIX

L'Eglise est une grande faiseuse de paix. Un rapide coup d'oeil sur son histoire suffira à nous en convaincre.

Mais pour comprendre son action au cours des siècles, il faut tenir compte d'un fait primordial: le fait surnaturel. Et les impies ou rationalistes qui le nient ne peuvent capter qu'à demi toute la portée de ses actes, d'où les jugements erronés et les préjugés ou idées préconçues. Et chaque fois que l'Eglise intervient dans les questions internationales, les adversaires et même certains catholiques mal renseignés reprennent l'antienne: "Tout ça, c'est de la politique..."

Repassons brièvement les contours de l'évolution doctrinale de l'Eglise en nous guidant sur le solide travail de Joseph Folliet, docteur en philosophie thomiste, ouvrage intitulé "Morale internationale".

L'Evangile ne parle pas explicitement de paix internationale non plus qu'il ne s'applique immédiatement à résoudre la question sociale. Mais tout y est en germe. Il contient toutes les virtualités d'où sortiront les règles de la morale internationale, des questions sociales.

La charité d'abord: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même." Et tout le discours sur les béatitudes est un renversement des valeurs, une révolution basée sur l'amour et le respect. La doctrine du corps mystique favorise l'unité entre enfants d'une même famille, d'un même père, "ut omnes unum sint", pour que tous soient un.

Jésus, de son sang, signe la charte de l'unité: élément essentiel de la paix. Saint Paul s'écrie que tous les chrétiens montrent les signes d'une fraternité sans mesure et saint Jean insiste sur l'obligation de l'amour.

Le nouveau testament apporte donc un message de paix aux hommes de bonne volonté.

Les Pères de l'Eglise reprennent les paroles du Maître en faveur de l'union, de la charité. La paix est un grand bien de Dieu et la guerre l'oeuvre de Satan, disent-ils en choeur.

Saint Augustin, qui résume le mieux la pensée patristique, ne cesse de chanter la paix. La paix, écrit-il dans la "Cité de Dieu", est la sérénité dans l'ordre"; et il en donne l'un des constitutifs essentiels lorsqu'il affirme que "Sans la justice, les royaumes sont-ils autre chose qu'un brigandage en grand."

Avec saint Thomas d'Aquin et saint Louis, la pensée chrétienne plonge, d'une façon rationalisée, dans le complexe social. "Elle élabore une théorie de la juste guerre qui, pendant longtemps, sera la doctrine commune et que les moralistes de l'école passeront de la main à la main, comme un flambeau."

Malheureusement les notions s'obscurcissent avec le romantisme politique du XIXe siécle, après avoir été embrouillées par l'ambiance des XVIIe et XVIIIe siècles où l'Etat souverain divorce d'avec l'Eglise. Mais le magistère enseignant de cette dernière a toujours gardé la doctrine traditionnelle.

Avec Léon XIII, c'est la renaissance thomiste. L'Eglise développe la pensée catholique en matière sociale et internatiosale. Pie X précise lui aussi les notions du droit international, et les principes de l'ordre social. Puis vient Benoît XV au moment du drame effroyable de 1914. Il répond aux appels des catholiques par l'encyclique "Pacem" et les innombrables rappels de la morale catholique, dans ses allocutions et notes.

Dans sa liturgie, à tout instant, l'Eglise demande la paix, la paix spirituelle et temporelle. Lisez et comptez toutes les invocations contenues dans les litanies, les oraisons . . . en faveur de la paix, de l'unité des peuples et de leur salut.

Un Grégoire le Grand, un Grégoire VII, un Innocent III, un Boniface VIII, pour ne mentionner que quelques noms, sont des grands pacificateurs du moyen âge. C'est encore l'Eglise qui, à cette époque, institue la "Paix de Dieu", la "Trêve de Dieu", qui interdit les hostilités durant un certain temps. N'est-ce pas elle qui a désarmé les barbares, "affiné les moeurs et cultivé le sens de l'humain, du respect, de la pitié, de la loyauté et de la courtoisie"?

Avec la nouvelle poussée du néo-paganisme, de l'étatisme et du nationalisme, l'Eglise, présentement, fait encore entendre sa voix pacificatrice par la bouche de son auguste représentant, Sa Sainteté Pie XI, surnommé, à raison, le grand pape de la paix. Outre les encycliques "Ubi Arcano" et "Quadragesimo anno", code complet de morale et charte des questions sociales, Pie XI, incessamment exhorte les hommes, engagés dans la diplomatie, à régler les conflits et les différends selon les principes de la charité et de la justice. Il prie privément et publiquement, il ordonne à tous les catholiques de prier pour le règne de la paix.

En réponse aux voeux du Sacré-Collège, l'an dernier, le Saint-Père rappelait que "ce n'est pas la loi qui fait la justice, mais la justice qui fait la vraie loi". Et il ajoutait: "Jamais le cantique de Noël n'a eu plus de raison de retentir: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté." "Si, par impossible, dans une aberration de suicide ou d'homicide, on voulait la guerre, Nous répéterions l'inspiration du Roi-prophète: "Dissipa gentes quae bella volunt", dissipez les nations qui veulent la guerre. Nous, du moins, Nous prions pour la paix; Nous la bénissons; Nous la voulons et nos souhaits se résument dans cette parole sacrée: "Pax! Pax! Pax!"

Voici quelques-unes des paroles pleines de sens, de sa récente allocution consistoriale, toujours naturellement en faveur de la paix: "Nous ne désirons pas parler des conflits qui préoccupent non seulement l'Europe et l'Afrique, mais le monde entier en quelque sorte: les événements et les hommes sont dans un tel état d'incertitude qu'il est à craindre que Nos paroles, quelles qu'elles puissent être, ne soient pas bien comprises ou soient délibérément mal interprétées. En tout cas, ce qu'on pouvait à bon droit attendre de nous au sujet de la vérité, de la justice et de la charité, nous l'avons déjà plusieurs fois déclaré... Ces paroles doivent guider particulièrement ceux qui, étonnés ou scandalisés, concluent que nous n'avons pas accompli notre divine mission de Père des fidèles. Mais, pas plus que nous n'avons négligé de le faire dans le passé, nous n'omettrons pas de redire ce que nous disons maintenant, avant de terminer cette allocution, à tous les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur patrie: nous désirons ardemment la paix, qui est alliée à la justice, à la vérité et à la charité, nous cherchons à l'obtenir, nous prions Dieu de nous l'accorder."

A l'instar de la "Paix de Dieu", de la "Trêve de Dieu", Pie XI, dans un communiqué daté de la Cité Vaticane, le 18 décembre, demande à l'Italie et à l'Ethiopie de conclure une trêve qui suspendrait les hostilités en Afrique orientale pendant le temps de Noël. Cet appel a été transmis aux deux gouvernements par les nonces accrédités dans les deux pays. Le pape Pie XI avait adressé une semblable requête à la Bolivie et au Paraguay pendant la guerre du Chaco.

Ces paroles et ces gestes du Souverain Pontife continuent la tradition; ils explicitent les virtualités contenues dans la doctrine de l'Evangile, le résumé de l'enseignement de Notre-Seigneur.

A cette époque de confusion et d'aberration, seul le successeur de Pierre peut orienter les nations vers la vraie paix, puisque, seul, Il s'inspire de la vraie doctrine. Parce qu'on a abandonné Dieu, ou lui a fermé l'accès dans les conseils de la haute diplomatie, les différends et les conflits deviennent de plus en plus menaçants, les relations de plus en plus compliquées et les réconciliations de plus en plus éloignées.

Puisse la nouvelle année dissiper les nuages qui obscurcissent l'atmosphère européenne en ramenant les peuples à la doctrine du Christ, l'unique principe de la paix durable, principe que l'Eglise ne cesse de faire valoir au milieu des clameurs d'un monde désemparé.

Joseph VALOIS, O.M.I.

QUAND LE FAMEU[X] PROJET DE PAIX FUT SIGNE



De droite à gauche: le premier ministre de France, Laval, Sir George Clerk, ambassadeur anglais en France, et Sir Samuel Hoare, secrétaire des affaires étrangères, à Paris.

LE FEDERAL AUGMENTERAIT SA PART DE 50 POUR CENT

L'an dernier, il a payé un quart des $80,000,000 déboursés pour secours directs

OTTAWA.— On dit que le gouvernement fédéral étudie la possibilité d'augmenter de 50 pour 100 ses contributions pour secours directs aux provinces. Une réunion du conseil des ministres a lieu cet après-midi et on s'attend à ce que la question y soit discutée.

La méthode en vertu de laquelle le fédéral paie des octrois mensuels fixes aux provinces , aux fins d'assistance-chômage, a été institué par le gouvernement Bennett il y a deux ans. A la fin de la confférence fédérale-provinciale le semaine dernière, M. King a laissé entendre que le fédéral augmenterait sa part des secours. On ne sait pas jusqu'à quel pourcentage le gouvernement central veut s'engager, en plus de ce qu'il doit payer actuellement. L'an dernier, sur les $80,000,000 dépensées pour secours directs, au Canada, il en a payé $21,000,000.

LUTTE A FINIR ENTRE CALLES ET GARDENAS

MEXICO. — Le président Lazaro Cardenas a frappé un grand coup, pour prendre la haute main sur Elias Calles, remonté sur la scène politique, dans ce qui semble devoir être une lutte à finir pour savoir si le président ou l'ancien "homme de fer" dirigera les destinées politiques du Mexique.

Cardenas annonça le renvoi du général Veytia comme chef de la zone militaire de la vallée du Mexique et du général Joaquim Amaro comme directeur de l'école militaire nationale, écartant par cette manoeuvre, dit-on, tout possibilité d'un coup d'Etat militaire immédiat contre le gouvernement.

Cinq sénateurs ont été également expulsés après avoir été accusés d'activités séditieuses et révolutionnaires. Tout comme les deux généraux, ces partisans étaient les plus solides de l'ancien président Calles.

On prétend que ces sénateurs et d'autres eurent une conférence secrète avec Calles qui "révéla ouvertement qu'il était rentré à Mexico avec l'idée de prendre la direction de ses partisans afin de modifier une situation illégale.

Des observateurs politiques neutres disent que si Calles projette réellement une conspiration contre le gouvernement, il a commis une erreur de tactique en venant à Mexico.

Un projet de l'honorable M. Hepburn

Le premier ministre ontarien voudrait, pour sa province, une loi scolaire semblable à celle du Québec.—

Les écoles catholiques --- La question des taxes

OTTAWA.— Dans le but d'éviter toutes les difficultés scolaires, on prête au premier ministre d'Ontario l'intention de mettre en vigueur une loi scolaire semblable à celle qui existe dans la province de Québec. La révision générale de la loi régissant les taxes serait faite à la prochaine session du Parlement ontarien et on mettrait les écoles catholiques ou séparées sur un pied d'égalité avec les écoles protestantes ou publiques.

Dans la province de Québec les taxes des corporations sont distribuées de manière à donner satisfaction aux protestants comme aux catholiques. Lors de la dernière campagne provinciale, l'hon. Mitchell-F. Hepburn a promis à l'électorat catholique de régler le différend qui existe à ce sujet, depuis plusieurs années.

Les taxes scolaires payées par les compagnies d'utilités publiques et les corporations vont actuellement aux écoles publiques, sans tenir compte de la part fournie par les actionnaires et les clients catholiques. Les écoles séparées d'Ottawa perdent un gros revenu par cette méthode. On croit que l'hon. Mitchell-F. Hepburn est à la veille de remédier à cet état de choses.

ACTUALITE

S. E. le cardinal Verdier

CITE DU VATICAN.— Sa Sainteté le Pape a nommé Son Eminence le cardinal Verdier légat papal à Dakar, au Sénégal, aux fêtes missionnaires qui se dérouleront à cet endroit le mois prochain.

:::

Calles révolutionnaire

MEXICO.— La Chambre fédérale des députés s'est prononcé contre l'ex-président Calles comme étant une cause de désordres. On l'accuse de fomenter une révolution.

:::

Message de W. L. Mackenzie King.

M. W. L. Mackenzie King, le premier ministre du Canada, a envoyé un message de gratitude et de remerciements en réponse au télégramme de félicitations de Prince-Albert, à l'occasion de la fête de naissance du chef du parti libéral.

:::

Dernière session du cabinet avant Noël

OTTAWA. — La dernière session du cabinet avant les vacances de Noël, vient d'avoir lieu, sans aucune déclaration publique du premier ministre, M. King. On croit qu'il fixera à la fin de janvier où au commencement de février, la session.

:::

LE DR VALIN ELU DIRECTEUR

IL A ETE NOMME AUJOURD'HUI OFFICIER DE L'ASSOCIATION DES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE DE L'AMERIQUE DU NORD

MONTREAL.— Le Dr Romuald-Eugène Valin, d'Ottawa, a été élu directeur de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord. C'est ce qu'a annoncé le Dr Donation Marion, secrétaire général.

Le Dr Marion a déclaré qu'environ 1,000 savants éminents de France, de Belgique, des Etats-Unis, de Suisse et d'Italie assisteraient au congrès de l'association qui aura lieu ici en septembre prochain.

Les médecins présents à l'assemblée à laquelle le Dr. Valin fut élu, étaient les docteurs Albert Paquet, P.-C. Dagneau, J. Vaillancourt, C. Vézina, tous de Québec, et le Dr R. Belisle, de Hull.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

L'année 1935 s'enfuit à tire d'aile!

Mesure du temps, cet impondérable, elle n'existera plus que par le souvenir des évenements heureux ou malheureux qu'enregistra l'histoire durant ces douze mois.

A l'aurore de l'année nouvelle, c'est l'usage antique et solennel de formuler des voeux, d'exprimer des souhaits, l'expression de l'amitié, la concrétisation des plus nobles désirs.

Depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours, une formule a été consacrée par la coutume. Nos ancêtres, gens simples et d'une foi profonde, ont résumé laconiquement tous les sentiments de leur âme dans les quelques mots suivants:

Bonne, heureuse et sainte année!

Cette formule, nous la reprenons aujourd'hui et l'adressons à tous ceux qui nous sont chers.

Nous l'adressons, comme un hommage du coeur, à Leurs Excellences Nosseigneurs les évêques, avec l'humble tribut de notre reconnaissance et de notre soumission.

Nous l'adressons à notre Association qui seconde si puissamment l'action religieuse et française de notre groupe.

Nous l'adressons à tous les prêtres, séculiers et religieux, qui se sacrifient journellement dans le travail inappréciable de l'apostolat auprès de nos populations.

Nous l'adressons à toutes nos communautés religieuses qui se consacrent à la formation de la génération montante avec un zèle incessant, malgré la dépression financière.

Nous l'adressons à tous les comités d'Action catholique et de survivance nationale.

Nous l'adressons, il va sans dire, à notre collège, le collège Mathieu ,l'une des principales forces de notre race en cette province.

Nous l'adressons à tous les lecteurs du "Patriote", à tous les bienfaiteurs, à tous les annonceurs, bref, à tous les amis de l'oeuvre de presse religieuse et française, en cette partie de l'Ouest. — J. V.

DIEU BENISSE NOS GOUVERNANTS

Citoyens catholiques, nous savons que toute autorité vient de Dieu et que les pouvoirs temporels ne règnent que par un effet de la divine Providence. C'est de lui le suprême législateur, que leur vient toute leur puissance; ils en sont revêtus pour diriger la société vers sa fin secondaire: la tranquillité dans l'ordre, c'est-à-dire la paix ou le bonheur temporel, le fruit savoureux de la justice et de la charité.

A notre époque, d'inextricables problèmes compliquent l'administration de la chose publique. Conséquemment, nos dirigeants ont besoin d'une forte dose de courage pour défendre les vrais principes et réprimer les abus. D'où notre devoir de prier le grand Législateur de leur venir en aide.

Les citoyens de langue française prierons le Ciel d'accorder au pouvoir temporel qui les régit la sagesse, don le plus précieux que puisse souhaiter les directeurs de royaumes et d'empires, l'unique don que demandait Salomon au Seigneur. — J. V.

LA VIEILLE PENDULE

C'était une vieille, vieille pendule dont personne ne connaissait l'âge... Moi, je l'ai toujours vue vieille, et il me semble la voir encore, frileuse, près du foyer, dans la demeure ancestrale depuis démolie, hélas! Ici-bas, tout vieillit, tout passe et disparait! C'est ce que je trouve de plus triste; les bonnes vieilles choses qui s'en vont!

Ainsi, j'aimais beaucoup contempler notre ancienne église abandonnée sur sa colline lointaine! Elle semblait nous appeler et nous sourire encore, par les vitraux et les portes de sa façade amie, plus que centenaire! Démolie, disparue, elle aussi!

Je reviens à un des meilleurs souvenirs de mon enfance, notre vieille pendule, témoin attentif et bienveillant de toutes nos joies et de toutes nos peines, qu'elle mesurait consciencieusement de son tic tac régulier et sonore. Cependant, il nous semblait que son balancier allait plus vite, lorsque nous étions heureux et qu'il était lent, lent........ lorsque nous étions malades, ou que nous attendions de la "visite" ..... sans doute, de petites taquineries de bonne vieille pendule familière!....

J'entends encore sa sonnerie brève et impérative comme le temps qui passe commandant le travail. Comme elle réglait bien toutes les occupations de nos journées. Et même, avant de sonner l'heure, elle nous avertissait doucement, par un petit bruit que nous connaissions bien; c'était comme la toux éteinte d'une octogénaire émue.....

Aussi, nous l'aimions bien notre bonne vieille pendule! Nous la respections et nous la craignions aussi, un peu..... car elle n'était pas sourde, allez! Ainsi, dans nos chamailleries enfantines, lorsqu'il nous arrivait de crier trop fort et trop longtemps, nous la regardions furtivement, craignant des reproches; mais elle ne disait jamais rien, comme une patiente grand'-mére de pendule qu'elle était! Mais si elle devait sonner, dans ces moments là, elle sonnait plus gravement, plus sévèrement..... et nous comprènions!

Elle voyait, aussi. Son vieux cadran jauni n'était-il pas la figure du temps qui voit tout, parcequ'il préside à tout?

Il n'y avait, bien entendu, que le grand'-pére qui avait le droit de la toucher et de la remonter avec une petite manivelle qu'il cachait soigneusement. Inutile de vous dire qu'elle ne sonnait pas les demi-heures, comme les horloges à ressorts modernes. Elle était bien trop "pressée" pour cela! D'ailleurs, ses poids, sa vigueur baissaient si vite!!.....

Lorsque nous faisions la prière du soir, en commun, je remarquais que son bavardage, dans sa caisse noircie, était plus discrêt, plus respectueux.... elle priait avec nous, à sa manière, la bonne vieille pendule!

Mais voilà qu'un jour elle se mit à divaguer et à radoter! Que voulez-vous? elle était si fatiguée, si usée, elle n'en pouvait plus, la pauvre vieille pendule! Parfois, elle s'arrêtait, bien que ses poids fussent remontés; ou elle sonnait à contre temps. Elle se trompait, la mémoire lui faisait défaut, voyez-vous? Elle était si âgée, c'était bien pardonnable!

Toutefois, grand-papa en bougonnant, esseya plusieurs fois de la règler; peine perdue; ses aiguilles comme des bras affaiblis retombaient toujours. On décida d'en acheter une autre! Alors, craintifs et attristés nous la vîmes enfin de près, la vieille pendule.

Quel ne fut pas notre étonnement de constater son extrême vieillesse! Le vernis qui la recouvrait était tout ridé!!... Quelqu'un prononça involontairement son arrêt de réclusion en disant qu'elle .était .détraquée! Aussitôt, on la relègua au cimetière; c'est-à-dire au "grenier", à côté d'un vieux rouet et d'autres vieilleries. Mais elle ne fut pas complètement oubliée. On en parlait

(Suite à la page 2)

Le coin du collège Mathieu

"La carrière de l'avocat"

Discours prononcé à la première réunion de l'Académie St-Pierre

Rév. P. Directeur,
Rév. PP. Visiteurs,
M. le Président,
Chers Académiciens,

La grande question qui se pose chez tout jeune homme sérieux, c'est celle du choix de sa carrière future. Pour nous aider dans ce choix, le R. P. Directeur de notre Académie française voudrait que l'on fasse des travaux sur les différentes professions sociales. Afin de me conformer à cette intention, j'ai choisi pour sujet de ce discours: "La carrière de l'avocat". Je m'efforcerai d'abord de vous montrer ce qu'est l'existence du barreau et ce qu'est un avocat politique; ensuite je vous exposerai le rôle de celui qui se lance dans cette profession; et enfin la formation nécessitée par ce rôle: formation à la fois générale et spéciale.

On ne peut savoir, sans l'avoir vu de près, ce que peut être l'existence d'un avocat. Comme dirait Esope: "C'est à la fois la pire et la meilleure des choses. Il n'y a pas de profession, où, plus que le barreau, un homme ait l'occasion de se rendre utile à ses semblables; il n'en est pas où il soit appelé à connaître et à soulager plus de misères et plus d'infortunes dignes d'intérêt.

Cependant, la vie d'un avocat peut être envisagée sous un autre aspect, et on peut dire qu'il n'y a pas de servitude qui lui soit comparable.

L'existence du barreau accapare entièrement le cerveau et le temps de celui qui s'y consacre. Le matin, en arrivant, à son bureau, l'avocat y trouve un courrier abondant auquel il repond au fur et à mesure qu'il le depouille. Tandis qu'il ecrit ou dicte ses lettres à une dactylo, la sonnerie du téléphone l'interrompt à chaque instant; il empoigne le récepteur, et au moment capital de la conversation, voilà que les communications sont brusquement coupées. Il rapelle, mais la plupart du temps il ne peut ravoir celui qui l'avait appelé.

Voici que les clients commencent à arriver; il faut qu'il les reçoive. Il y a des entrevues qui sont souvent pénibles, surtout avec ceux qui ne savent pas exposer clairement l'objet de leur visite; mais il faut tout entendre les laisser parler de peur de ne pas connaître quelque trait utile ou quelque argument probant. D'autres, au contraire, lui parlent avec des explosions de haine, de douleur ou de passion; mais à travers tout cela, il ne doit considérer que le cas judiciaire et l'interêt de son client.

Sa montre posée sur son bureau lui rappelle qu'il doit se hâter pour ne pas manquer à l'appel des causes qu'il doit plaider; son dernier client parti, il se rend au Palais pour prononcer sa plaidoirie. La tension d'esprit, la dépense nerveuse de l'effort physique necessitées par ces plaidoiries mettent beaucoup à contribution ses forces et sa santé. Berryer, lui-même, à la fin de son premier plaidoyé tomba évanoui tant il était fatigué et emotionné. Les suspensions d'audience ne lui donnent pas le moindre repos, car dans les couloirs de Palais des confrères et même des clients viennent successivement l'entretenir d'affaires différentes et il doit immédiatement discuter avec eux.

Revenu à son bureau il y trouve de nouvelles lettres à repondre, de nouveaux clients à recevoir, encore des coups de teléphone à donner; il ne peut travailler un seul instant sans être dérangé.

Mais, dira-t-on, il peut se reposer le dimanche et les jours de fêtes; au contraire, ces jours sont pour lui un temps tres precieux, car c'est le seul temps qu'il peut travailler en paix.

A ce tableau on peut ajouter les conférences qu'on lui demande de faire, où, s'il s'est lancé dans la politique, les discours qu'il devra prononcer.

En effet c'est une tentation qu'éprouvent la plupart des avocats de s'occuper de politique; aussi n'est-ce pas prolonger leur profession hors du Palais de justice, s'il est selon le mot de Dupin: "La tribune parlementaire offre seulement une cause de plus à defendre, et la plus belle: "celle de la Patrie."

L'homme politique, je l'avoue a ses defauts; cependant il est injuste d'attribuer le bavardage stérile et les interminables discussions sans conclusions qui caractérisent les assemblées parlementaires, aux avocats qui y siègent. Rousse disait; "C'est l'avocat qui aujourd'hui parle le moins" et c'est parfaitement explicable. L'avocat, sans ses plaidoyers s'efforce de mettre en pleine lumière son point important, et c'est ainsi qu'il arrive à maîtriser sa parole; au contraire, le bavardage est le fait l'orateurs qui manquent de methode, ne voient pas clairement où ils vont, et où ils veulent s'arrêter. D'ailleurs des hommes tels que Poincaré et Barthon ne sont-ils pas pour nous de brillants exemples d'avocats politiques.

On représente trop volontiers l'avocat sous la figure insupportable d'un bavard, rusé compère, aimant la chicane et la procédure, habile à soutenir toutes les causes et plaidant l'innocense même lorsqu'il est convaincu de la culpabilité. Or s'il est habituellement mal jugé, c'est parceque le public se fait de sa profession une idée généralement fausse. Cette profession a pour but principal la consultation et la plaidoirie.

La grande majorité des citoyens ignorent les lois, et lorsqu'il desirent se faire eclairer sur leurs petits problèmes légaux et familiers, il fut donc qu'ils s'adressent à des hommes qui puissent les guider; ces hommes se sont des avocats; leur porte est toujours ouverte à ceux qui désirent recevoir des conseils au sujet de la loi se fiant au secret professionnel, les clients avouent tous leurs secrets à l'avocat sans crainte qu'ils ne soient dévoilés: ils lui exposent leurs griefs, afin qu'il puisse étudier leurs plaintes; en cas de conflit avec leur prochain, ils veulent surtout que l'avocat aide à la solution amiable des difficultés. Si une entente n'est pas possible, il devra préparer les dossiers qui permettront aux juges de se prononcer après avoir etudié la question. Voilà où entre la plaidoirie dans le rôle de l'avocat.

Ces plaidoiries, qu'un avocat prononce en quelques heures, sont souvent et même presque toujours précédées d'un long et dur travail, travail préparatoire. Chaque fois qu'il plaide, c'est toujours à recommencer; il ne peut jamais presenté deux fois le même plaidoyer.

Quand quelqu'un demande à un avocat de plaider pour lui (je veux dire dans les causes criminelles) c'est qu'il est, soit innocent de quelque accusation, soit coupable et que ce ne soit pas explicitement prouvé, soit coupable et qu'il ait voilé son crime.

Si son client est innocent, l'avocat doit s'efforcer de prouver cette innocence en se servant de moyens loyaux, comme dans toutes les causes d'ailleurs.

Il arrive souvent qu'un client explique sa situation à son avocat, mais en omet sa culpabilité. Dans ce cas il ne peut y avoir de preuves d'innocence, et tout ce qu'il y à faire, c'est de demontrer que la culpabilité n'est pas prouvée.

Si par hasard, un avocat reçoit de son client l'aveu de sa culpabilité, et où pourtant les circonstances de la cause contraignent le defenseur à plaider l'innocence, que peut-il faire? En théorie, il peut très bien entreprendre la cause, car il ne parle pas en son nom, mais au nom de son client; et comme je viens de le dire; il ne cherche qu'à demontrer que la culpabilité n'est pas prouvée. En pratique, c'est autre chose, l'avocat se voit obligé de recourir à des moyens deshonnètes, comme des faux temoins et des restrictions mentales; d'autre part, c'est un rude travail pour lui de convaincre les autres de l'innocence de son client, quand lui-même ne l'est pas. Cependant, ce cas de conscience ne se presente que rarement, car le coupable n'avoue pas ordinairement sa faute à son avocat.

Pour troisième hypothèse, voici qu'un client est coupable d'un crime avoué indiscutable et où ne subsiste pas l'ombre d'un doute. Dans une telle situation l'avocat n'a qu'une chose à faire: plaider pour un adoucissement ou une commutation de peine. Mais, diront quelques-uns: "Comment peut-il accepter de défendre et d'aider des miserables dont le crime fait hor-ur?" Pour raisonner ainsi, il faut n'avoir jamais vu des criminels de près, ne sont-ils pas des hommes comme nous?

Pour obtenir un jugement plus doux, il devra montrer qu'il y avait des circonstances atténuantes qui excusent un peu leurs crimes; peut-être avaient-ils été provoqués, ou quelque autre chose de ce genre.

Il ne faut pas non plus oublier qu'ils se sont presque jamais seuls en cause; c'est peut-être une famille qui implore le secours de l'avocat; parfois c'est une mère, une soeur, une femme, une fille, une fiancée ou un vieux père qui veulent sauver celui qu'ils aiment. Leurs larmes et leurs supplications viennent à émouvoir l'avocat, qui bientôt partage leur manière de voir, et n'entrevoit le crime qu'à travers toutes les excuses dont ils l'entourent à ses yeux.

Voilà le rôle de l'avocat, voilà ses pricipaux devoirs. Pour remplir ce rôle, il doit avoir des prédispositions de base jointes à une formation toute speciale.

Un aspirant à la pratique de cette profession doit avant tout lire et avoir lu beaucoup;il il doit savoir écrire et parler. Ses ecrits doivent manifester des qualités de composition et d'ordre. Il doit avoir une bonne diction et une facilité d'élocution, qualités que l'on est en droit d'exiger de ceux qui veulent persuader ou convaincre par la parole. A son courage et à son talent il devra joindre l'esprit de recherche afin que plus tard, rien ne lui échappe et qu'il sonde tous les secrets qui pourront lui fournir des arguments.

Mais ces qualités, au point de vue strictement professionnel, sont d'ordre sceondaire. Ce qui importe le plus, ce sont les aptitudes particulières exigées par cette profession et qui nécessitent une formation spéciale.

Puisqu'il doit conseiller des personnes au sujet de la loi, il est évident qu'il doit avant tout étudier le droit. A part cela, il doit acquérir une science de toutes les grandes choses et de tous les arts, c'est-à-dire une science universelle; il faut qu'il soit capable au besoin, de discuter peid-à-peid avec le specialiste sur son propre terrain.

Comme les décisions de l'avocat sont constamment surveillées, soit par des confrères ou par des juges, son intelligence doit jouer à chaque instant le premier rôle. Il doit posséder la subtilité qui démèle les affaires des clients, la perspicacité qui lit entre les lignes et voit derrière les gestes et les paroles la logique qui tire les conclusions des premisses que son esprit a découvertes, la rectitude qui l'empêche d'ergoter et qui lui fait rejeter les motifs boiteux et n'invoquer que les raisons fondées sur les faits ou sur un texte juridique.

La plupart du temps l'avocat improvise ses plaidoyers. Cependant, dans une improvisation l'orateur n'invente pas sur le moment ce qu'il dit; ses arguments, il les trouve ou les retrouve dans sa memoire, là où il les avait déposés, parfois longtemps auparavant.

Enfin il devra se former une conscience professionnelle qui lui rappellera les obligations particulières que lui impose son inscription au barreau, qui le maintient dans cette conviction et lui montrera que sa profession n'est qu'un poste de service social.

Paillet, un avocat français du siècle dernier, écrivait: "Donnez à un homme toutes les qualités de l'esprit toutes celles du caractère; faites qu'il ait tout vu, tout appris et tout retenu; qu'il ait travaillé sans relâche pendant trente ans de sa vie; qu'il soit tout à la fois litterateur, un critique, un moraliste; qu'il ait l'expérience l'un vieillard, l'ardeur d'un jeune homme, la mémoire infaillible d'un enfant; faites enfin que toutes les fées soient, veunes successivement s'asseoir à son berceau et l'aient doué de toutes les facultés; et peut-être avec tout cela parviendrez-vous à former un avocat complet."

Maintenant que je vous ai exposé aussi brievement que possible le rôle de l'avocat ainsi que sa formation, à vous, mes amis, de juger si vous possédez les aptitudes nécessitées par cette profession. Les hommes de profession sont necessaires dans la société où chacun doit faire sa quote-part; le médecin soigne l'avocat, l'avocat plaide les causes du médecin et ainsi de suite. Cependant, il nous faut des hommes de convictions, des avocats d'élite, et non pas des avocats de second ordre qui ne se soucient pas de leurs devoirs, il nous faut, je le repète, des hommes qui s'efforcent de défendre nos droits de catholiques et de Canadiens-Français; oui, voilà la vraie cause qu'il faut plaider: celle de notre religion, de notre langue et de notre patrie.

J. CREGAN.

La gymnastique de la volonté

Les habitudes

Pour devenir un homme de caractère, il ne suffit pas de se connaître, de nourrir son esprit de réflexions sérieuses et son coeur d'affections légitimes et fortifiantes; ce qu'il faut encore, c'est le travail personnel intense, sans lequel nous ne pourrons jamais rendre notre volonté forte, ni la doter de ces habitudes vertueuses qui nous permettront de faire quelque chose et d'être quelqu'un.

Notre volonté, comme toutes nos puissances, se perfectionne parce qu'on appelle en philosophie, des habitudes, c'est-à-dire des qualités permanentes qui donnent à une faculté la facilité intrinsèque d'être mise en action. Qui dit vertu, dit habitude morale bonne; c'est, d'après saint Thomas d'Aquin, une inclination de notre âme vers le bien sous toutes ses formes, inclination profonde, voulue, pratique, constante.

Quelle perfection l'habitude apportera-t-elle à notre volonté? Elle nous fera échapper à cette mobilité qui nous pousse tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. De plus, l'habitude nous débarrassera de ces hésitations par suite desquelles nous sommes toujours en suspens et nous ne savons jamais à quoi nous résoudre. Enfin, l'habitude créant en nous comme une seconde nature, nous agirons non plus avec répugnance, mais avec une certaine joie.

Ces habitudes, il faut les acquérir! C'est la pierre d'achoppement des âmes sans énergie. Dans ce travail nous rencontrerons plus ou moins de difficultés suivant nos dispositions individuelles. Pour tous, la tâche est rude. Il faut aller de l'avant, toujours, semblables à des rameurs entraînés par un courant rapide.

Comment creuser dans notre organisme ce sillon du bien? De même que la gymnastique physique développe le corps, assouplit les muscles par la répétition des mêmes exercices, de même notre volonté se fortifiera par la répétition des mêmes actes.

L'homme courageux n'est point celui qui accomplit quelque grand acte de courage, mais bien celui qui accomplit courageusement tous les actes de la vie. C'est souvent par des actions insignifiantes en apparence que se trempe le vouloir. Nous devons, à défaut de grands efforts, en accomplir à toute heure, de petits, excellemment et avec amour. En un mot, nous devons acquérir la science de nous maîtriser. Et chaque victoire, si petite soit-elle, diminue l'effort du lendemain. De même qu'on s'initie à un métier par un apprentissage, de même on arrive à être un homme de volonté en s'exerçant à vouloir, en ne laissant rien au hasard, dès la jeunesse. Ce que vous aurez été jeunes, règle générale, vous le serez vieux.

"L'homme, dit l'Ecriture, suivra la voie de son adolescence, il ne s'en écartera pas même dans sa vieillesse." Le temps ne fortifie dans les êtres que ce qu'il y trouve. Ne tournez donc point vos espérances vers le temps; ce temps ne vous amènera que la maturité de vos vices ou de vos vertus. La formation de la vlonté, c'est l'oeuvre de toute la vie, mais c'est particulièrement l'oeuvre de la jeunesse. Quel temps plus favorable que la jeunesse pour entreprendre la conquête des bonnes habitudes?

Ceux qui ne luttent pas pour le bien se laissent envahir par le mal. A défaut d'habitudes vertueuses vous contracterez des habitudes vicieuses, c'est fatal.

Jeunes gens, si vous voulez être des vainqueurs, luttez et établissez triomphante la vertu dans votre coeur. Exercez vos facultés par cette gymnastique, fatigante, c'est vrai, mais fortifiante, de l'habitude. Si au contraire, vous n'avez pas ce courage, si vous voulez être des vaincus du mal, laissez-vous traîner à la remorque de tout ce qu'il y a de bas en vous. Votre volonté sera rapidement annihilée et votre coeur ravagé et flétri. Esclavage ou Liberté, voilà où nécessairement vous devez aboutir.

F. A. Vuillermet, O.P.

La vieille pendule

(Suite de la 1ère page)

quelquefois avec un certain respect filial . . . comme on parle d'une aïeule défunte . . .

On apporta du village une horloge toute pimpante qui fut instalée à la place de la vieille pendule toujours regrettée. Mais il fallut mettre cette horloge neuve sur une corniche; elle paraissait bien trop petite par terre. Ce qui provoqua nos rires interminables! . . . . . La vieille pendule, elle, était très grande! Elle n'avait pas besoin de corniche pour voir et se faire voir! . . . .

Dans une de nos bruyantes expéditions au grenier, nous la revîmes la vieille pendule, sous son linceuil de toiles d'araignée, silencieuse, mais pas complètement morte! . . . Nous eûmes la cruanté de la faire marcher et de la faire sonner encore en pressant sur un certain petit levier, alors elle s'époumona à sonner, croyant sans doute pouvoir nous être utile et nous faire plaisir, malgré son délaissement! . . . . . Que son timbre de voix était changé! . . . caverneux! . . . . affaibli! . . . . Bientôt sa pulsation, je veux dire son tic tac s'arrêta pour toujours . . . . elle rendit enfin son âme de pendule! . . . . Elle est bien finie, elle ne peut plus marcher, dit quelqu'un de notre bande joyeuse. Soudain, nos rires cessérent . . . . nous venions d'assister à l'agonie et au trépas de notre pendule centenaire!

Mais son souvenir n'est pas mort. Elle était si vénérable! si discrète! . . . . et surtout, si complaisante! . . . . Par la pensée, nous la vénérons toujours comme une relique, un sympathique témoin d'un autre âge! N'est-ce pas elle qui a marqué l'heure de la mort des ancêtres. Cultivons toujours le culte des vieilles choses. Soyons fidèles aux leçons du passé, notre maître; car c'est là que s'alimentent les racines de nos belles traditions vivifiantes!

Un Métis.—

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par L'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
a Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Guerre imminente

STOCKHOLM.— En Suède, un journal conservateur le "Bya Dagligt Allehanda," commentant le fiasco du projet de paix Anglo-Français, prétend qu'il n'y a pas maintenant d'autre issue logique que la guerre.

Le projet de paix aux archives

GENEVE, le 19 déc. (P.A.)— Le conseil de la Ligue des a relégué aux archives le projet de paix Anglo-français, en Ethiopie.

Eden blâmé

ROME, le 19 déc. (avas). — Un journal italien, le "Il Messager", accuse Anthony Eden, ministre anglais à la Ligue des Nations, d'avoir saboté les propositions Franco-anglaises pour établir la paix entre l'Italie et l'Ethiopie.

La session est fixée

TORONTO. — Le premier ministre Hepburn a annoncé que la seconde session de la 19ème législature d'Ontario, ouvrira le 21 janvier prochain.

LE CONSISTOIRE

Le S.-Collège se compose de 68 cardinaux

ALLOCUTION

Sur les 68 cardinaux, 37 sont Italiens 31 d'autres nationalités

LA CEREMONIE

Le consistoire, au cours duquel furent créés vingt nouveaux cardinaux princes de l'Eglise, a été cependant assombri par la mort du cardinal Lega, évêque de Frascati, survenue avant le consistoire. Il était âgé de 75 ans.

Nous ne voulons pas, a déclaré le Souverain Pontife dans son allocution, énumérer les conflits qui inquiètent non seulement l'Europe et l'Afrique, mais le monde entier, parce qu'en tant d'endroits il y a danger, soit que notre parole ne soit pas bien comprise ou faussement interprété délibérément.

Vingt-deux seulement des quarante-huit cardinaux anciens étaient présents au moment où le Pape, escorté de la garde noble, entra dans la salle du consistoire.

Sa Sainteté nomma l'abbé Joseph-P. Gilmore, chancelier du diocèse de Helena, Montana, évêque de ce diocèse. Le Sacré-Collège ratifia la création des vingt nouveaux cardinaux.

Le consistoire dura une heure. Le Pape entra dans la salle du consistoire à 9 h. 45 a.m., (3 h. 45, heure de l'est) et en sortit à 10h. 45. L'élévation de vingt nouveaux prélats au cardinalat porte le nombre des cardinaux à 68. Il aurait été de 69, n'eût été la mort du cardinal Lega. Sur ce nombre, 37 sont Italiens et 31 d'autres nationalités. Le nombre maximum des cardinaux est de 70.

La création de cardinaux fut approuvée par les anciens cardinaux, qui firent connaître leur approbation en soulevant leurs chapeaux, selon l'ancienne coutume.

Avant la cérémonie, le Souverain Pontife prononça une allocution de circonstance, et ensuite il prononça en latin ces paroles: C'est pourquoi en vertu de l'autorité du Dieu Tout-Puissant, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et de la Nôtre, nous créons et proclamons cardinaux... (ici le Pape nomma chacun des nouveaux princes de l'Eglise).

Auparavant, le Pape nomma chacun d'eux par leur nom et demanda aux autres cardinaux: "Quid vis vitus," (quelle est votre opinion). Les cardinaux soulevèrent leurs chapeaux en signe d'approbation.

Des hérauts pontificaux, dont le chambellan du Pape, un maître de cérémonies et un archiviste, partirent pour se rendre aux résidences des nouveaux élus, leur annoncer la nouvelle de leur élévation et les inviter à rendre visite à Sa Sainteté mercredi soir.

L'Argentine compte le premier cardinal du pays, Mgr Luis Copello, archevêque de Buenos-Ayres. Les autres cardinaux créés appartiennent aux pays suivants: l'Italie, 14; la France, 2; l'Espagne, 1; la Tchécoslovaquie, 1; la Syrie, 1.

ALLOCUTION DU PAPE

Voici la traduction non officielle de l'allocution prononcée par le Saint-Père en latin au consistoire secret d'aujourd'hui:

Vénérables Frères,

En ces derniers temps, votre vénérable collège a été alarmé par des pertes douloureuses. En votre présence Nous désirons commémorer, quoique brièvement, la mémoire des illustres et éminents disparus. Parmi vos collègues bien-aimés, Nous désirons mentionner en particulier les cardinaux Gasparri et Francesco Ehrle. Le premier, comme on le sait, non seulement travailla sans relâche pour compiler un code de Droit Canonique de l'église de Latran et entreprendre la codification des lois de l'Eglise orientale, mais, pendant une grande partie de sa vie, il apporta



une coopération précieuse et active, spécialement comme cardinal et secrétaire d'Etat. Ces travaux méritent à juste titre votre gratitude et l'admiration générale.

Le second (le cardinal Ehrle) possédait la plus haute culture en sciences religieuses et profane. Les fréquents contacts que Nous eûmes avec lui Nous le rendirent spécialement cher.

Maintenant, pour ajouter à ces mémoires, Nous devons mentionner aussi le nom du cardinal Michel Lega, mort ce matin, et qui, Nous en avons la confiance, jouit de la béatitude éternelle.

Après cette marque d'affection, Nous n'avons pas l'intention de vous retenir longtemps, bien qu'il ne manque pas de sujets, soit de se réjouir, de s'alarmer. Nous ne manquons pas de raison de Nous réjouir, et qu'il suffise de mentionner les manifestations triomphales de foi de Lourdes, de Buenos-Ayres, de Cleveland, Tarano, Prague, Lubiano et Lima, ou à l'exemple des chefs religieux, les autorités civiles et les notables s'assemblèrent en nombre incalculable. Nous ne manquons pas non plus de raisons de Nous attrister. Qu'il suffise de se rappeler les voeux ardents exprimés par Notre coeur de Père, par exemple à l'occasion des événements de Russie, du Mexique et aussi de l'Allemagne, Nous ne voulons pas surtout parler des conflits qui préoccupent non seulement l'Europe et l'Afrique, mais, parce que, en présence d'une telle incertitude au sujet des événements et des hommes, il est à craindre que Nos paroles, quelles qu'elles puissent être, ne soient pas bien comprises ou soient délibérément mal interprétées.

En tout cas, Nous avons déjà insisté à maintes reprises sur toute déclaration droite et juste à laquelle on pouvait s'attendre de Nous relativement à la vérité, la justice et la charité. Et nous savons que nos paroles, prononcées en diverses occasions, ont été rapportées par les journaux à tel point, qu'il est impossible qu'elles ne soient pas connues de ceux qui désirent non seulement la vérité, mais Nous demandent de la leur faire connaître, en y montrant de la sincérité de l'intérêt.

Et ces paroles servent particulièrement de guide à ceux qui semblent encore étonnés ou scandalisés que Nous n'ayons pas accompli notre mission divine comme Père des fidèles.

Mais, de même que Nous n'avons rien négligé dans le passé ainsi Nous ne négligerons rien à l'avenir pour affirmer, comme Nous le faisons maintenant, avant de terminer Notre alocution, en répétant solennellement à quiconque demeurant en quelque pays que ce soit, que Nous désirons ardemment et que Nous cherchons à procurer, en priant Dieu avec ferveur, la paix accompagnée de la justice, de la vérité et de la Charité.

Et maintenant, Nous admettons dans votre vénérable collège les vingt prélats illustres qui ont bien mérité de la cause catholique, soit dans l'exercice de leur devoir pastoral, soit dans l'accomplissement d'importances missions et fonctions de la curie romaine, soit encore par le zèle actif et prolongé pour la plus grande gloire de Dieu.

Nouvelles

En Allemagne

BERLIN.— Cinq religieux de la Communauté des Frères de la Charité ont été condamnés à des sentences allant de quatre mois à cinq ans pour violation de la loi des devises.

Les tarifs cause de guerre

Immédiatement après la grande guerre, l'Italie s'est efforcé d'abattre les tarifs chinois et la loi d'exclusion qui ferment toutes les frontières des pays, et qui sont les principales menaces de guerre, de nos jours. Les prières pour la paix et les grands discours, n'auront pas grands effets tant que les nations continueront leurs guerres économiques. Les douanes constituent des tranchées qui séparent les différents pays et tuent les échanges commerciaux.

Pour favoriser le commerce mondial et la paix, chaque pays devrait diminuer ses tarifs, comme vient de le faire le gouvernement Canadien, de manière à accroître les importations et les exportations, pour le plus grand bien de tous. Ainsi le commerce mondial se développerait. Faire tomber les barrières du tarif, c'est aussi enlever une des principales causes des guerres.

Avance éthiopienne — Les Italiens reculent

ROME, le 17 déc. (P.A.)— Le gouvernement italien, pour la première fois, admet que les Italiens ont du retraiter, sur le front nord, devant une attaque de 3,000 éthiopiens.

LE SUCCESSEUR DE RIDDELL



M. L. B. Pearson, le successeur de Riddell, à Londres.

VICTOIRES COUTEUSES

ADDIS ABABA, le 21 déc. — Un communiqué du gouvernement éthiopien dit que les victoires partielles italiennes sont coûteuses, et que les pertes italiennes sont considérables. Ainsi, à Dessye, au-delà de 150 soldats italiens furent tués.

REGINA.—En 1934, en Saskatchewan, la production du sable et du gravier se monte à 533,575 tonnes évaluées à $169,033.

PENSÉES

Se soumettre à tous les caprices de la mode est la marque certaine d'un petit esprit qui n'ose penser par lui-même.— L. Pennington.

L'erreur est construite avec les débris de la vérité.
Fertullien.

Il n'est pas étrange qu'on se conserve en pliant. Mais que l'Eglise se soit toujours maintenne inflexible, cela est divin.
Pascal.

Les chaînes furent les jouets de l'Eglise en son berceau, elle fit ses premiers pas dans les prétoires et dans les lieux de supplices, et son air natal est l'air des prisons.
L. Veuillot.

Autant d'hôpitaux, autant d'arcs de triomphe pour l'Eglise romaine.
Voltaire.

Napoléon, un jour qu'il fallait faire l'ascension d'une montagne escarpée, aux sentiers étroits et bordés de précipces, s'impatienta en voyant les soldats hésiter. "Si c'est possible, leur dit-il, c'est déja fait, si c'est impossible, cela se fera".

Il faut que l'école soit le noviciat du christianisme en même temps que la préparation aux devoirs de la vie civile.
St. Jean Baptiste de La Salle.

Il n'y a point de vérité morale ou politique qui ne soit en germe dans un verset de l'Evangile.

Par la rue, qui s'appelle demain, on arrive à la place jamais.
Proverbe espagnol.

Une âme menée par la crainte en est toujours plus faible.
Fénélon.

L'Evangile est la naturalisation même de la charité, non une déclaration des droits de l'homme, mais une déclarations de ses devoirs.
Lacordaire.

Le parti communiste, le gouvernement soviétique et le Komintern

A l'occasion du XVIIIe anniversaire de la révolution bolchéviste en Russie, Moscou a lancé des mots d'ordre soulignant la solidarité d'action entre le parti communiste, qui tient en mains le gouvernement soviétique, et l'Internationale communiste. L'appel du parti de Staline et Litvinoff paru dans la "Pravda" clame avec enthousiasme: "Vive le Komintern, état major de la révolution mondiale! Salut au pilote du Komintern, le camarade Dimitroff!" L'Ecole Sociale Populaire vient de publier une brochure montrant que les trois institutions—le Komintern, le gouvernement soviétique et le parti communiste de l'URSS constituent en réalité une véritable unité organique, malgré les dénégations des intéressés.

L'émeute communiste au Brésil

D'aprés des documents communistes authentiques, les émeutes actuelles au Brésil ont été préparées suivant des directives élaborées à Moscou. C'est un membre de la Direction du Komintern, Prestes, qui est l'âme du soulèvement. Des comptes-rendus du récent VIIe Congrés communiste, patronné par Staline en personne, ne laissent aucun doute quant à la responsabilité des gens de Moscou.

Comment tolérer qu'un gouvernement dont le représentant siége au Conseil de la S.D.N., fomente sans cesse des émeutes dans des pays étrangers? L'insurrection d'Oviedo en octobre 1934, les émeutes de Toulon et de Brest, l'affaire Eberlein avaient déjà révélé le rôle de Moscou; des événements sanglants préparés par les amis de Litvinoff, sous le couvert du "front populaire" au Brésil le confirment encore d'une maniére éclatante.

On ne cesse d'insister sur la responsabilité collective des membres de la S.D.N. dans l'affaire italo-éthiopienne; la responsabilité de la S.D.N. n'est-elle pas encore bien plus engagée lorsqu'un de ses membres fomente la révolution dans le monde entier?

Une nouvelle déclaration soviétique contre la religion

Le "Sans-Dieu" d'août 1935 publie la déclaration suivante de Cheinmann, adjoint du chef des Sans-Dieu, Yaroslavsky: "Notre athéisme est un athéisme militant. Il attaque toutes les forteresses de l'ancien monde ainsi que son idéologie. Il ne s'agit pas d'une co-existence pacifique avec le clergé, mais d'une lutte implacable contre la religion, pour la rééducation des travailleurs qui suivent encore l'Eglise. C'est là notre but! Encore plus d'esprit militant, encore plus d'implacabilité envers la religion!" Est-ce assez clair?

La find'une grande Association d'étudiants catholiques

On annonce que le cartel des associations catholiques d'étuliants a décidé, dans sa dernière réunion de se dissoudre. Avec la disparition de ce cartel, c'est tout un siècle de luttes glorieuses pour les catholiques allemands qui prend fin. Beaucoup de grands chefs du mouvement catholique et du parti du Centre, tels les chanceliers Hertling, Fehrenbach et Brüning, lui ont en effet appartenu.

Aprés la guerre, l'esprit nationaliste avait envahi les diverses associations qui adhéraient au cartel et les avait mis en opposition avec bon nombre de leurs anciens membres et avec d'autres organizations d'étudiants issues du mouvement des jeunes. En 1933, le Cartel s'était "synchronisé" et avait renoncé à proclamer sa catholicité. Cela ne l'a point sauvé de la dissolution à laquelle il a dû procéder.

La tradition catholique du Cartel survit en Autriche où les asssociations d'étudiants catholiques ont formé un Cartel autrichien au moment de la mise au pas des associations du Reich.

Douglas appelé

EDMONTON.— Le major C. H. Douglas, économiste anglais, l'inventeur des principes du crédit social, et aviseur spécial du gouvernement de l'Alberta, a été officiellement appelé à Edmonton, aussi tôt que possible en janvier prochain.

Nommé évêque de Calgary

ROME, le 19 déc. (P.A.)— Mgr Francis Carroll, vicaire-général de Toronto, a été nommé évêque de Calgary, par S.S. le Pape Pie XI.

Bon pour jeunes et vieux

LA PUBLICITE DANS LES JOURNAUX

M. Stuart Peabody, directeur du bureau de publicité et de recherches commerciales de la *Borden Company*, de New-York, a donné une causerie au déjeuner hebdomadaire du Club des publicitaires. Il a dit que la publicité par radio continue d'être largement employée aux Etats-Unis, mais que les journaux ont repris une place grandissante comme médium de publicité efficace. Il a dit que les affaires s'améliorent sensiblement aux Etats-Unis, et que la publicité marque un progrès analogue.

Cette dernière a traversé, depuis cinq ans, une période assez difficile. Les annonceurs en ont surveillé de beaucoup plus près le rendement; ils ont vu à ce que chaque dollar dépensé à cette fin rapporte; et d'autant plus significative apparaît alors l'importance plus grande qu'ils attachent de nouveau à la réclame des journaux.

Cette nécessité de comprimer les dépenses détermine la création d'une chaire de recherches commerciales à l'université Harvard, puis à l'établissement du Traffic audit Bureau. Les recherches ont conduit à la découverte des nouveaux principes de vente dans une région déterminée. Il est possible aux journaux, selon l'orateur, d'augmenter leur circulation en utilisant les zones de ventes ainsi déterminées. Le remarquable développement de la publicité aux Etats-Unis au cours de l'année dernière, dit-il encore, résulte de la mise en pratique de ces recherches.

L'expérience de Robert Maxwell

(P. A. SHEEAN)

Roman traduit de l'anglais — Adaptation d'Alph. Bourgoin.

No. 4

—Vous avez raison. De même, je suppose que travailler, c'est prier, comme disent nos prêtres.

—Ils ont raison, répondit gravement Maxwell. Les anciens moines nous ont laissé la devise: "*Laborare et orare.* Travailler, c'est prier."

Ils se mirent à table pour le dîner du dimanche. L'absence de Pierry ne donna lieu à aucune remarque. Les dimanches, les jeunes gens allaient à un match ou à un bal ou manger à la fortune du pot chez un voisin. On gardait le silence. Le vieil homme était plongé dans ses réflexions. Maxwell était distrait. Certainement, d'après ce qu'il avait entendu en entrant dans la cour, il vivait au milieu de ces gens, mais il n'était pas de leur condition. Ils avaient sûrement de la peine et ne pouvaient la lui confier. Il n'avait pas, lui, le droit de les plaindre, naturellement, mais, si cette barrière de défiance n'était pas renversée, sa mission ne se pourrait remplir. Il était de plus, dans un autre pays que le sien. Un seul faux-pas, il le sentait, et tout serait perdu. Il n'avait pas prévu cette difficulté et avait trop d'expérience pour en précipiter la solution.

Il le fallait pourtant, et il se demandait s'il valait mieux attendre les événements ou les prévenir par ses interrogations.

La prudence lui conseillait le premier parti, mais tout en prenant silencieusement son repas, il songeait:

—Ces gens m'ont reçu chez eux, moi, étranger. Ils partagent leur pain avec moi sans m'avoir, en échange, rien demandé de pénible! Un gros nuage pèse sur eux, et moi, je . . .

Il repoussa son assiette et son écuelle, et regardant bien en face MacAuliffe, il lui dit:

—Vous avez de la peine, à ce que je vois.

Le vieil homme s'arrêta, posa son couteau et sa fourchette sur la table, puis, en hésitant:

—Oui, dit-il, un peu; mais nous en avons toujours. Que la volonté de Dieu soit faite!

La mère, assise auprès du feu, toussa légèrement, Demmie semblait inquiète.

—Je n'ai, poursuivit Maxwell, aucun droit de m'immiscer dans vos secrets, mais si je puis vous aider d'une façon ou d'une autre, je suis à votre disposition.

—Bien obligé, répondit Mac Auliffe, mais nous n'avons pas le droit, nous non plus, de faire partager nos ennuis à un étranger.

—Peut-être y pourrais-je voir un peu plus loin que vous, reprit Maxwell, qui désirait ardemment venir en aide à ces pauvres gens. Je connais déjà un peu le monde, et je sais par expérience ce que c'est que la peine.

—Vous êtes pourtant bien jeune pour avoir déjà souffert, mais il ne peut y avoir de mal à vous dire ce que sait toute la paroisse: nous devons une année de fermage, et nous n'avons pas de quoi payer. On a lancé un commandement contre nous et nous ne savons quand les huissiers viendront nous saisir.

—C'est grave, répondit Maxwell avec sympathie. Que pensez-vous faire?

—C'est là la difficulté, répondit Mac Auliffe. Pierry et les jeunes gens sont d'avis d'aller au-devant des huissiers et de se battre avec eux.

—Vous songez à résister? demanda Maxwell anxieusement.

—Oui, nous battre avec eux, et soumettre ensuite notre cause au pays.

—Mais il peut y avoir du sang versé et vous risquez la prison, répondit Maxwell.

—Oui. Alors, tout naturellement, Pierry quittera le pays. Il s'en ira en Amérique quand il sera sorti de prison.

Cela touenait mal. C'était une rude épreuve pour cette pauvre famille et la ruine définitive de leur maison.

Maxwell se mit la tête dans les mains et recommença à penser.

Au bout de quelques instants, il demanda, anxieux:

—Il n'y a pas d'autre alternative? Si j'ai bien compris, vous n'avez pas autre chose à faire?

—Non, répondit l'homme, à moins d'enlever tout ce qui est dans la ferme.

—Vous voulez dire emmener le bétail et tout ce qui peut être vendu?

—Oui, tout juste. C'est à quoi nous pensons. C'est le meilleur moyen que nous ayons de nous tirer d'embarras.

—Mais alors, c'est l'éviction, dit Maxwell.

—Non, répondit le vieil homme, car s'ils la faisaient, ils y perdraient autant que nous.

—Alors, pourquoi ne pas débarrasser la ferme tout de suite, comme vous disiez. Cela empêcherait des rixes possibles et vous épargnerait de sérieux ennuis.

—Vous avez raison, mais Pierry et les autres ne sont pas de cet avis. Ils voudraient, eux, se battre avec les huissiers et s'en débarrasser une fois pour toutes.

Il y avait là une difficulté que Maxwell, à bout d'expédients, ne savait comment résoudre. La ruine attendait cette pauvre famille, ruine absolue, irréparable. Il les plaignait profondément. C'était le problème terrien qui se présentait dans toute sa réalité.

Après avoir réfléchi un instant, il demanda:

—Combien devez-vous? Que faudrait-il pour satisfaire le régisseur?

—Nous devons douze pounds, répondit MacAuliffe. Je lui en ai porté sept. C'était tout ce que j'avis pu mettre de côté. Je lui demandais d'attendre pour le reste que les foins fussent fauchés et l'avoine moissonnée. Il m'a jeté mes sept billets de banque au visage et, le lendemain, j'ai reçu une assignation de l'avoué avec les frais. Je ne devrais plus y penser, continua-t-il, mais nous avons perdu deux veaux et un poulain au printemps passé, et je comptais sur eux pour parfaire la somme.

—Voyons, dit Maxwell, prenant une détermination subite. Ce que nous devons éviter à tout prix, ce sont les violences. Où est Pierry?

—Il est allé danser ou peut-être à la forge, réunir du monde pour demain matin, répondit son père.

—Alors, vous et moi, nous allons débarrasser la ferme, dit Maxwell.

—Oh! vous êtes un homme! s'écria le fermier avec enthousiasme.

Etsa femme prononça:

—Que Dieu vous bénisse!

Debbie ne dit rien, mais sembla soulagée d'un grand poids.

—Mais. . . dit le vieil homme en hésitant.

—Quoi? répondit Maxwell.

—C'est aujourd'hui dimanche, et vous ne voudrez sans doute pas travailler.

—N'importe, répondit Maxwell. Du moment que nous violons une loi, nous pouvons bien en violons une loi, nous pouvons bien en violer deux, et nous obtiendrons plus facilement notre pardon en re qui concerne la loi divine.

—C'est, du reste, une bonne oeuvre que nous allons accomplir, puisque nous voulons de la sorte empêcher des meurtres probables, dit le fermier.

—Allons, reprit Maxwell, nous n'avons pas de temps à perdre. Pierry sera de retour à la nuit. Il faut que tout soit fini quand il reviendra. Que dois-je faire? Où dois-je aller?

—Ce qu'il y a de plus commode pour vous, répondit MacAuliffe, c'est de conduire les deux vaches de l'autre côté de la montagne, au vallon où paissent les vaches de Mic-Achern. Elles leur ressemblent comme deud gouttes d'eau: personne autre que Mic ne pourrait les reconnaître séparément.

—Et vous pouvez vous fier à lui?

—Me fier à Mic-Achern? Comme à mon propre frère, répondit le fermier.

Et Maxwell se décida à violer, avec la loi du dimanche, la loi du pays.

(A suivre)

"UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVES

Ne manquez pas de lire notre nouveau feuilleton illustré dont nous commençons aujourd'hui la publication, en page 4.

La page des jeunes

CAUSERIE

Chers petits amis,

Avec un bonheur toujours renouvelé, vous saluez le retour de Noël — fête particulièrement chère à l'enfance,— car Noël ouvre la saison des voeux, des réunions de famille, des échanges de cadeaux! Tout cela, c'est beau, c'est bon, c'est réconfortant, et d'autant plus que ces joies sont chrétiennes. Commencées, en effet, au pied de la crèche, les réjouissances de cette joyeuse quinzaine doivent apporter à l'âme comme au coeur, une large mesure de sanctifiantes consolations; faire grandir en nous l'amour de notre belle religion, resserrer les liens de charité qui doivent unir les membres de la famille, de la paroisse, de la société; faire oublier tous les sujets d'ennuis, de froideur, de divisions dont la vie est souvent, hélas, si riche.

Chers enfants, puissiez-vous jouir à plein coeur de tous les bonheurs, petits ou grands, comme des surprises probables que vous réservent tous ceux qui vous aiment ou s'intéressent à vous de quelque manière. De ce nombre n'oubliez pas je vous prie de compter votre vieille Tante Présentine. Vous connaissez son affection aussi vraie que désintéressée?... Combien il lui serait agréable de vous adresser à chacun un joli présent pour les fêtes! Le divin petit Roi de Bethléem veut bien se faire encore une fois mon divin suppléant: il accepte de vous porter à la messe de minuit la bénédiction que j'ai sollicitée pour tous mes bien-aimés neveux et nièces ainsi que pour leurs bons parents et leurs dévoués instituteurs.

Puisse cette bénédiction de l'Enfant-Dieu descendre encore au matin du nouvel an sur tous vos chers foyers pour y établir en permanence paix, joie, santé, et ... sainteté! Après tout il faut en arriver là, car sans le bonheur final et éternel, tous les autres seraient perdus et inutiles. Que vous en semble?

A propos de bénédiction, j'espère que vous tenez à maintenir en honneur la belle coutume canadienne et que le premier jour de l'année vous verra tous inclinés sous la main bénissante de votre cher Papa, représentant de Dieu auprès de vous.

Je termine par une réflexion d'enfant que je livre à vos propres considérations: Une fillette de douze ans disait l'autre jour: "Je n'ai pas le temps de faire tout ce que mon coeur désire accomplir de bien." Une grande vérité sortait une fois de plus, de la bouche d'une enfant. "Je n'ai pas le temps!" à douze ans n'avoir pas le temps! N'est-ce pas triste? Et pourtant, c'est un fait, à la ville peut-être plus qu'à la campagne, "On n'a pas le temps de faire ce que l'on voudrait on n'a presque plus le temps de vivre! Les journées sont remplies, les soirées surchargées: les réunions, les partis de tous genres réclament même les jeunes enfants—(à 6 ans Betty en est à sa troisième veillée chez des amies en une semaine; est-il étonnant qu'elle ferme les yeux en classe le lendemain?) —ces "parties" sortent les enfants des foyers, les privant ainsi du bonheur de la vie calme et douce sous le regard paternel et le sourire maternel. Il reste cependant toujours vrai que l'enfant a besoin de la chaude atmosphère familiale pour s'épanouir normalement. D'autres voix mieux autorisées que la mienne déplorent le même malheur: La vie de famille baisse, les foyers sont désertés de plus en plus. Le remède à ce mal serait sans doute l'antidote au poison qui actuellement anémie la société.

Avec vous, chers enfants, je prie le ciel que votre chez-vous soit toujours un vrai foyer chrétien, pour la sanctification de chacun de ses membres, la consolation du Coeur de Jésus et le bien de l'humanité.

Le ciel se peuple des saints de la terre; si nous voulons y monter il faut nous efforcer de passer par la porte étroite du travail, des souffrances, de l'acceptation joyeuse de la vie telle que la Providence nous l'envoie au jour le jour.

Bonne année 1936! Le Paradis à la fin de vos jours! Voilà qui résume tous les souhaits de

Tante Présentine.

Le Petit Page de Frontenac

Par MAXINE

A l'heure dite, il se rendit à l'Hôtel-Dieu et trouva le capitaine en tête-à-tête avec le médecin de l'hôpital

—Docteur, fit René presque tout de suite, que pensez-vous de cette dame que les religieuses appellent madame l'Assomption?

—Ah! fit le docteur, c'est un cas bien étrange le sien. Une lucidité parfaite pour toutes les choses actuelles et un rideau noir sur le passé!

—Qui donc l'a placée ici? demanda Jean.

—Je ne sais pas au juste...; je ne suis ici que depuis cinq ans, mais la supérieure actuelle connaît toute l'histoire... Pourquoi m'en parlez-vous?

—C'est, dit René, parce que, hier, elle a paru reconnaître Jean en le prenant sans doute pour quelqu'un qu'elle connaissait jadis. Et le capitaine relata l'incident de la veille.

—Diable! fit le docteur, ça peut devenir intéressant... C'est peut-être le jour qui perce dans les ténèbres du cerveau! J'ai envie de demander à madame la supérieure de nous raconter ce qu'elle en sait.... Je vais voir si je puis la faire venir, continua-t-il en se levant, à tout à l'heure.

Un quart d'heure plus tard, il revenait précédé d'une religieuse âgée dont la figure austère s'illumina d'un sourire bienveillant en s'adressant au capitaine et à Jean.

—Bonjour, monsieur le blessé, dit-elle, et vous, monsieur Lislois dont on m'a raconté l'histoire merveilleuse... Presque toute la Nouvelle-France a connu le nom de Kito, l'Iroquois!

Jean salua en souriant. La religieuse continua:

—Monsieur le docteur me dit que lui-même et vous aimeriez à connaître l'histoire de notre chère madame l'Assomption?..... Je serai heureuse de vous la dire, dans sa triste et terrible simplicité.

La mère supérieure s'assit alors, resta un instant silencieuse et comme recueillant ses souvenirs, puis elle commença:

"C'était en août 1689, le matin de la fête de l'Assomption. Nous vîmes entrer dans la cour la voiture d'un colon nommé Ribeau. Il amenait avec lui, la soutenant, presque la portant, une femme malade. On les fit entrer tout de suite et deux infirmières portèrent dans leurs bras la pauvre malade et la couchèrent sur un lit, tandis qu'on venait me prévenir de ce qui arrivait. Je descendis tout de suite. —Qui m'amenez-vous là, monsieur Ribeau, dis-je. —Je ne sais pas, ma mère. —Comment....., vous ne savez-pas? — Non, nous ne la connaissons pas et elle n'a jamais rien dit qui pût la faire connaître. —Mais où l'avez-vous prise? — Chez moi..., où elle est depuis onze jours ... Je la crois bien malade, elle ne parle du tout! — Mais, insistai-je, comment est-elle venue chez vous?— —Voici la chose, ma mère, narra le brave paysan: un jour, au commencement de ce mois, je partais de ma ferme vers deux heures après midi avec une petite charge de provisions que je devais apporter à Lachine. Je devais coucher là et revenir le lendemain. Environ deux lieues avant d'arriver, je rencontre plusieurs piétons qui me disent: "N'allez pas vers Lachine! Les Iroquois y sont passés! Ils ont mis le feu aux maisons et massacré les habitants!" Sans demander plus détails je rebroussai chemin et repris la direction de Montréal. Mon cheval, un peu fatigué trottinait doucement .... Tout à coup, à une centaine de pas plus loin, je vis une forme blanche sortir d'une touffe d'arbustes, prendre le grand chemin, puis, subitement, s'affaisser dans la poussière.... Je sautai de voiture et je m'élançai...... C'était une femme, en chemise de nuit, les pieds chaussés de pantoufles légères... Ses cheveux blancs étaient dénoués et maculés de sang, sa joue portait une large entaille comme une coupure de hache.... Je la relevai.... Elle était évanouie ....Alors je la couchai dans le fond de ma voiture et je l'amenai chez moi. Ma femme l'a soignée de son mieux, mais elle est si mal que nous avons cru devoir vous l'amener. Ma femme lui a procuré les vêtements qu'elle porte. — N'a-t-elle jamais parlé? dis-je. — Elle a parlé dans son délire comme une personne affolée qui crie au secours.— N'y avait-il aucun nom sur son linge? — Aucun, mais c'est du linge très fin et bien brodé.

"Le colon, continua la supéieure après un moment d'arrêt, ne put m'en dire davantage.... La pauvre malade fut pendant plusieurs semaines entre la vie et la mort.... puis elle revint à la santé et peu à peu à la raison.... Mais son pauvre cerveau n'est pas normal et il y a absence totale de mémoire sur le passé.... Cependant, elle est douce et bonne, comme on vous l'a dit, et nous sommes heureuses de la garder, C'est une dame très distinguée de manières, et de grande délicatesse de sentiments. Elle nous aime bien

(Suite à la page 8).

Sujets de compositions

AU CHOIX

1. Une scène touchante dans un foyer canadien: "La bénédiction paternelle du jour de l'an."
2. Ma devise pour 1936: Toujours plus, toujours mieux! (ou bien une autre devise)

Editeur:
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.

"Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette



Alphonse Meunier, l'un des plus riches négociants de Nouvelle-Orléans, venait de mourir. Homme dur et fermé, il ne laissatit ni parents ni enfants à qui léguer son immense fortune. Tout le monde se demande avec anxieté comment il a pu disposer de ses grands biens.

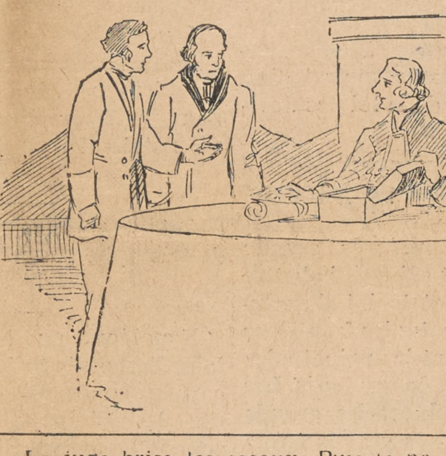
Le mystère est contenu dans un petit coffret de fer, scellé et mystérieux dans lequel se trouve le testament du défunt. On en parle déjà dans toute la ville. Les journaux ont annoncé que lecture du testament serait faite en public. On a fait appel général à toutes les personnes intéressées.

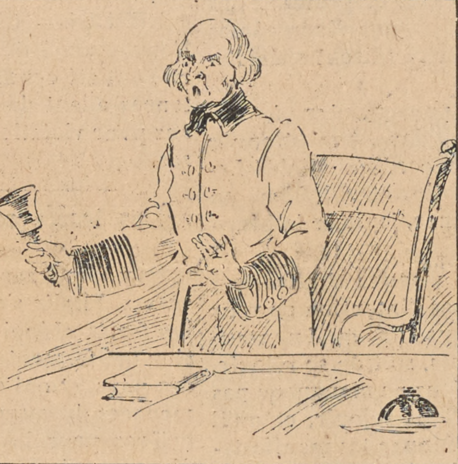
Deux hommes de police gardent l'entrée de la maison. On s'occupe moins du défunt qui pourtant est étendu là sur son lit funéraire que de ses trésors Tout le monde espère, chose curieuse ne pas avoir été oublié. Le maître absent, le bien doit déjà être gardé par l'épée, car tous le convoitent.

L'argent! c'est l'ami que tout le monde recherche. C'est le personnage au visage empreint de gaieté qui nous sourit comme à travers un rêve, qui nous appelle de la main, mais qui souvent se moque de nous. Pour l'argent on se fatigue, on se bat, on se souille. A qui l'héritage de Meunier?

2







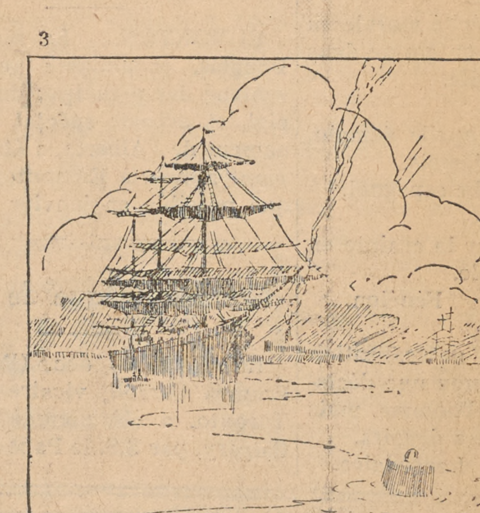
Pendant que la foule se presse au dehors, à l'intérieur le juge d ela cour des preuves assisté de deux juges de paix attend l'heure fixée pour l'ouverture des scellés, et la lecture publique du fameux testament. A midi sonnant, sur l'appel du huissier, la foule entra.

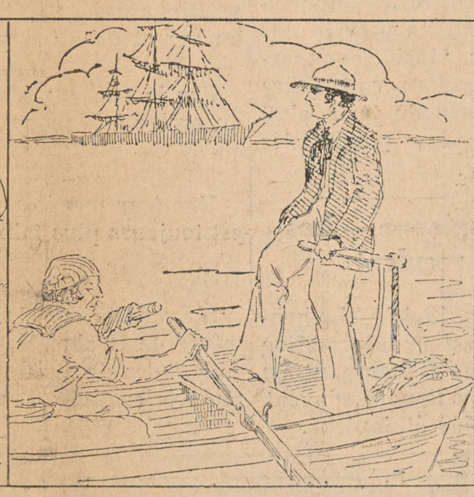
Le juge brisa les sceaux. Puis le notaire jura qu'il reconnaissait que la cassette était dans le même état qu'au jour où le défunt la scella en sa présence, le premier septembre 1836 C'était bien là le testament de feu Alphonse Meunier, décédé l'avant-veille.

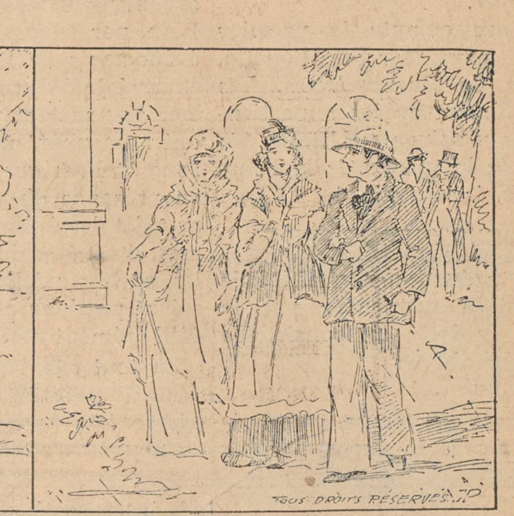
La foule trépignait. A plusieurs reprise l'Huissier dut se lever et commander le silence. Le document contenait 104 paragraphes, énumérant les titres, valeurs mobilières et immeubles, pour une somme totale de 5 millions. Quelques noms étaient mentionnés. Son médecin, deux esclaves, les Sulpiciens du Canada.

Enfin, comme légataire universel et exécuteur testamentaire le défunt choisissait un certain Pierre de St-Luc, capitaine à bord du Zephyr Lui seul pouvait ouvrir une deuxième cassette rouge qui contenait des papiers précieux. Le défunt se déclarait natif de St-Ours P.Q. On referma la valise, émerveillé, mais déçu.

3







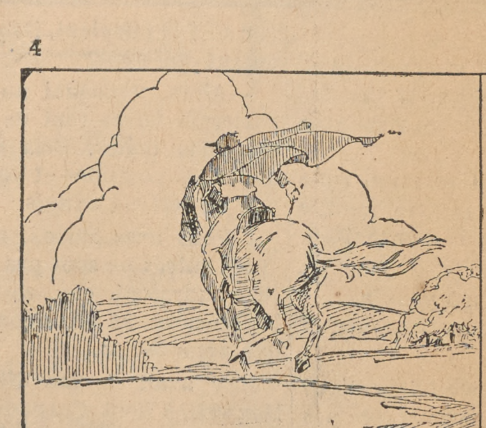
Dans le port de Matance un vaisseau attire l'attention. Ce n'est pas un pirate, mais le Zephyr du capitaine Pierre de St-Luc, l'héritier de la fortune du père Meunier. Le riche négociant fut son père adoptif. Il l'éleva avec toutes les attentions, mais ne lui dit jamais le nom de ses parents.

Il est bien tourné ce joli capitaine de 27 ans, qui accompagné de son fidèle matelot, le nègre Tom, se rend à la rive. Chic valseur, ami des sports, lutteur redouté, ayant déjà renversé plus d'un adversaire, il n'en est pas moins paternel à bord. Il s'impose par sa bonté. Tout l'équipage l'adore.

Le capitaine Pierre eut une jeunesse turbulente. Son père adoptif, Monsieur Meunier, désespéra plus d'une fois de faire de lui un homme de bien. Il l'appelait "Mon gueux de Pierre" Dans un duel à la carabine. Pierre tua un jour son adversaire. Il dut se sauver en France. Cette aventure le corrigea.

Maintenant il est renommé pour sa galanterie. Sa visite au consul anglais de Matance, lui vaut quatre passagers de marque, qui lui ont demandé de faire route avec lui jusqu'à la Nouvelle Orléans.. L'une est la fille du consul, l'autre sa gentille amie.—"Aurevoir M. de St-Luc" crie le consul. En entendant ce nom, un inconnu sursaute dans la foule.

4







Deux minutes après l'inconnu a sauté sur un maître cheval et s'est lancé au grand galop vers le sud. Où va-t-il? On le saura plus tard. Le capitaine Pierre est remonté à bord et a offert aux visiteuses sa cabine. Les dames sont charmées de la grande propreté du navire et des égards de l'équipage.

Un nègre surtout attire leur attention. C'est le fidèle Trim, l'esclave du capitaine. Cent fois Pierre lui offrit sa liberté, mais cent fois Trim la refusa. Il sert son maître parce qu'il l'aime. Trim est d'une rare intelligence. On l'occupe à la cuisine mais il sait tout faire et a un instinct très développé.

Lentement le Zephyr démarra puis fila à pleines voiles ,vers le port de la Nouvelle-Orléans. La cargaison qu'il portait était composée de marchandises expédiées par la maison Munoz & Cie de Rio à la Maison Meunier. Elle pouvait s'évaluer à un million. Mais le vaisseau est bien armé.

Il compte à son bord 48 pièces de grosse artillerie. Chaque houblo est une gueule à feu. Pierre de St-Luc, capitaine depuis 3 ans, est un marin d'expérience et possède la confiance de ses hommes qui sur un signe du capitaine se feraient tuer. On est en sûreté. Miss Gosford et Thornbull rient. Sur la rive, vers le sud, le cavalier galoppe toujours.

:-: LA POLITIQUE :-:

LES VOEUX DE LA CONFERENCE D'OTTAWA

On estime qu'on a jeté les bases d'une entente durable qui portera des fruits avantageux --- Création de comités --- La question du chômage.

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES

RESOLUTIONS

OTTAWA.— Voici, en ce qui regarde la politique future de l'allégement du chômage, le texte des résolutions adoptées:

1—Le gouvernement fédéral bornera ses services envers les personnes et les familles assistées à pourvoir, de concert avec la province et la municipalité intéressée, à l'entretien des hommes et femmes capables d'occuper un emploi, et à celui des personnes à leur charge. A cet égard, on devrait reconnaître que les pensions de vieillesse constituent des pensions de retraite pour les personnes de ce groupe ayant l'âge voulu.

2—L'on considérera comme étant à la charge de la municipalité et (ou) de la province toutes les autres personnes assistées au titre chômage qui sont incapables de gagner leur vie par leur travail.

3—On instituera une commission fédérale des emplois et des secours, investie de fonctions et de pouvoirs étendus comprenant les suivants:

(a) En collaboration avec les provinces et les municipalités, la réalisation, dans le plus bref délai possible, d'un dénombrement et d'un classement, par tout le pays, des gens assistés, capables de gagner leur subsistance par leur travail.

(b) La détermination des exigences, des règles et des conditions générales auxqueles une province devra se conformer pour avoir droit de participer à l'allocation des fonds fédéraux.

(c) La coordination à long terme des programmes d'entreprises publiques et des mesures visant à fournir des emplois, et l'établissement d'une continuité d'action générale.

(d) La surveillance de la répartition des fonds votés par le Parlement fédéral (et affectés par le gouverneur en conseil) pour fournir de l'emploi et des secours.

(e) La réalisation des fins énoncées aux numàros 4 et 5 des présentes résolutions.

4—L'on devra réquisitionner la collaboration du commerce et de l'industrie en vue de la préparation d'un code en vertu duquel les entreprises commerciales assureront du travail pendant toute l'année à un contingent essentiel d'employés et augmenteront le nombre d'industries admettent déjà qu'il est injuste et antisocial de la part des dirigeants industriels de réduire leurs employés au rang d'épaves dont l'Etat doit ensuite prendre soin sans tenir le moindre compte du désastre qui en résulte pour la vie individuelle et familiale.

5—Le gouvernement devrait prendre l'initiative de l'institution d'un régime tendant à former les jeunes aux méthodes et à la technique industrielles et d'un système d'apprentissage complet et bien agencé.

6—Vu que l'application du programme précité ne produira pas de fruits avant un temps considérable, le Dominion devrait accroître sensiblement les allocations ou contributions qu'il accorde aux provinces pour les fins de secours.

VOEUX PLATONIQUES

Les diverses commissions et sous-commissions ont adopté des voeux qui, pour la plupart, ont un caractère platonique. Ainsi, en ce qui regarde le chevauchement des services agricoles, on a émis le souhait que les services fédéraux et provinciaux continuent de travailler de concert. On a prié le gouvernement fédéral de réduire à 4 pour cent le taux d'intérêt sur les prêts agricoles et de rétablir l'octroi annuel d'un million de dollars aux provinces pour promouvoir l'enseignement agricole.

On a également approuvé le principe d'une assurance obligatoire couvrant tous les risques, pour ceux qui font le transport commercial des voyageurs et des marchandises, la réduction des heures de travail pour les conducteurs de véhicules, l'uniformité des statistiques du transport, la création d'un comité permanent adjoint au ministères des transports, le partage égal entre le fédéral et le provincial du coût de construction des grandes routes, etc.

On sait, depuis plusieurs jours déjà, que l'on s'est entendu pour travailler à la préparation d'une loi uniforme des compagnies.

Quant à l'impôt sur les mines, on a admis que vu la complexité des impôts actuels et la diversité des méthodes employées dans leur mise en vigueur par les provinces et le Dominion, on a convenu qu'il serait impossible d'adopter une méthode uniforme.

Le comité des questions financières a étudié les opérations du conseil de prêt australien et la possibilité d'établir un conseil semblable au Canada.

QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES

Le comité chargé d'étudier les questions constitutionnelles sous la présidence du ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, et composé de tous les procureurs généraux comme de certains autres ministres du Dominion et des provinces, ainsi que de conseillers techniques, s'est réuni les matins du 10, du 11 et du 12 décembre en vue de traiter les sujets suivants:

1. Modifications à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord;

2. Entente sur les mesures à prendre dans l'avenir à l'égard de la législation sociale.

Au sujet de la première question, c'est-à-dire des modifications à apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le Comité a passé en revue le compte rendu des délibérations et des dépositions ainsi que le rapport du comité spécial de la Chambre des Communes qui, en 1935, a recherché les méthodes à adopter pour modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de même que des mémoires où sont exposées d'autres méthodes pour arriver à la même fin. La discussion a fait ressortir que les membres du Comité en général sont d'avis que la méthode envisagée doit s'inspirer de cette idée que le Canada, comme tous les autres dominions autonomes, devrait posséder le pouvoir de modifier sa constitution, pourvu qu'on arrête une formule acceptable au Dominion et aux assemblées législatives des provinces. Des experts devront élaborer les détails de cette méthode avant que le Comité puisse utilement en aborder l'examen. En conséquence, par un vote de neuf à un (M. McNair, délégué du Nouveaux-Brunswick, s'est prononcé pour la négative, ne pouvant accepter la proposition dans son ensemble), le Comité a adopté le voeu dont le texte suit:

"La conférence, dans l'intérêt du Dominion et des provinces, exprime l'avis:

a)— Que des modifications à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord s'imposent et peuvent s'imposer à l'avenir;

b)—Que, à l'instar de tous les autres dominions autonomes, le Canada devrait posséder le pouvoir de modifier la constitution canadienne, à condition de trouver à cet effet une formule acceptable au parlement fédéral et aux assemblées législatives des provinces;

c— Que le ministre de la Justice réunisse, dans un avenir rapproché, un groupe de fonctionnaires compétents du Dominion et des provinces en vue de préparer un projet tendant à arrêter cette formule, projet qui sera soumis à une conférence subséquente;

d)— Qu'il soit tenu une conférence à bref délai, à la suite de la préparation de ce projet, en vue d'examiner la formule proposée."

Apropos de l'alinéa (c) de ce texte, le ministre de la Justice a indiqué qu'il convoquerait les fonctionnaires compétents le plus tôt possible.

LEGISLATION SOCIALE

Quant à la seconde question, c'est-à-dire l'entente à conclure sur les mesures à prendre dans l'avenir à l'égard de la législation sociale, le comité a pensé que, la Cour suprême du Canada ayant été saisie de ce sujet, il serait inutile de l'aborder maintenant.

Le comité a examiné également la question de l'uniformité des lois sur les sociétés commerciales dans tout le Canada et, à ce sujet, il a adopté ce voeu:

"Le secrétaire d'Etat convoquera un comité composé de fonctionnaires compétents du Dominion et des provinces, lequel sera chargé de préparer un projet tendant à l'adoption d'une nouvelle loi sur les sociétés commerciales, ou de modifications à la loi actuelle. Ce projet sera soumis au Parlement et aux assemblées législatives des provinces en vue de réaliser l'uniformité dans les lois relatives aux sociétés commerciales, par tout le Canada."

IL NOUS FAUT UNE NOUVELLE NORME, DIT M. R.-B. BENNETT

Comment redonner la liberté au commerce international.

MONTREAL.— Il faut un nouvel étalon international pour restaurer la liberté du commerce mondial, a affirmé M. R.-B. Bennett, ancien premier ministre du Canada, au banquet annuel de l'Association nationale des Voyageurs de Commerce. On ne saurait sortir de la crise sans que le monde revienne à une norme commune en matière de relations commerciales. Vu que l'étalon-or a été abandonné comme norme internationale, les économistes doivent maintenant deviser quelqu'autre méthode permettant le libre flot du commerce entre les nations. Sans doute, l'abolition des trafis permettrait plus de liberté commerciale mais il ne constitue pas la norme universelle si nécessaire au retour aux conditions ordinaires.

M. Bennett, qui revient d'une croisière en bateau, est heureux de constater que le Canada s'éloigne de la crise. Le pays est encore le cinquième parmi les nations du monde quant aux exportations outre-mer et son crédit est encore intact. "Je ne sais pas, dit-il, combien de temps nous pourrons continuer d'honorer nos obligations suivant les termes des contrats.... Mais nous avons d'autres questions à considérer maintenant, question qui ont trait au flot des importations au pays et question de la balance commerciale."

M. Bennett invite la population à collaborer avec les gouvernements fédéral, provincial et municipal, disant que le pays fait des progrès mais que les gouvernements sont encore aux prises avec de graves problèmes.

---:::---

Hepburn pour la conversion de notre dette

IL ASSURE QUE SI ON REALISE LA CHOSE, UNE ERE DE PROSPERITE SUIVRA AU CANADA

LES TAXES

TORONTO.—Le premier ministre Mitchell Hepburn d'Ontario considère la conversion des dettes fédérales, provinciales et municipales comme le prélude d'une ère de coût de production réduit et d'expansion sur les marchés étrangers.

Exprimant toute sa pensée sur la question de la conversation que la délégation d'Ontario a soumise à la conférence interprovinciale, M. Hepburn déclara: "Je doute qu'il y ait aucun économiste au Canada qui ne soit de mon avis quand je dis que cette conversion de notre dette aurait dû avoir lieu bien avant aujourd'hui."

M. Hepburn ajouta "qu'il valait mieux s'attaquer à la chose courageusement que d'attendre jusqu'à ce que notre crédit menace de s'écrouler. Le Canada est le seul pays ayant participé à la guerre qui n'a pris aucune mesure sur la question des dettes. Il est de nécessité vitale pour le Canada d'agir de quelque façon comme la chose a été faite en Angleterre et en Australie."

Le premier ministre parla du danger qu'il y aurait que les taxes deviennent tellement élevées que cela ferait fuir tous les gens riches du pays.

---:::---

Une proposition

OTTAWA.— L'abolition des postes de lieutenant-gouverneur dans toutes les provinces du Dominion comme l'un des moyens à prendre pour réduire les dépenses administratives, a été recommandée par le premier ministre Mitchell Hepburn, à la conférence interprovinciale, a-t-on appris dans la soirée.

---:::---

Le travail

Le travail organisé, au Canada, d'après les statistiques fédérales de décembre 1934, groupe 286,220 ouvriers en 2,707 unions locales, comme suit:

Unions	Unions	Membres
Internationales	1,807	167,719
Canadiennes	748	76,062
Indépendantes	42	15,545
Catholiques..	110	26,894

Au Congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, tenu à Hull en septembre dernier, on a déclaré que l'effectif global de la C.T.C.C. était de 38,000 membres.

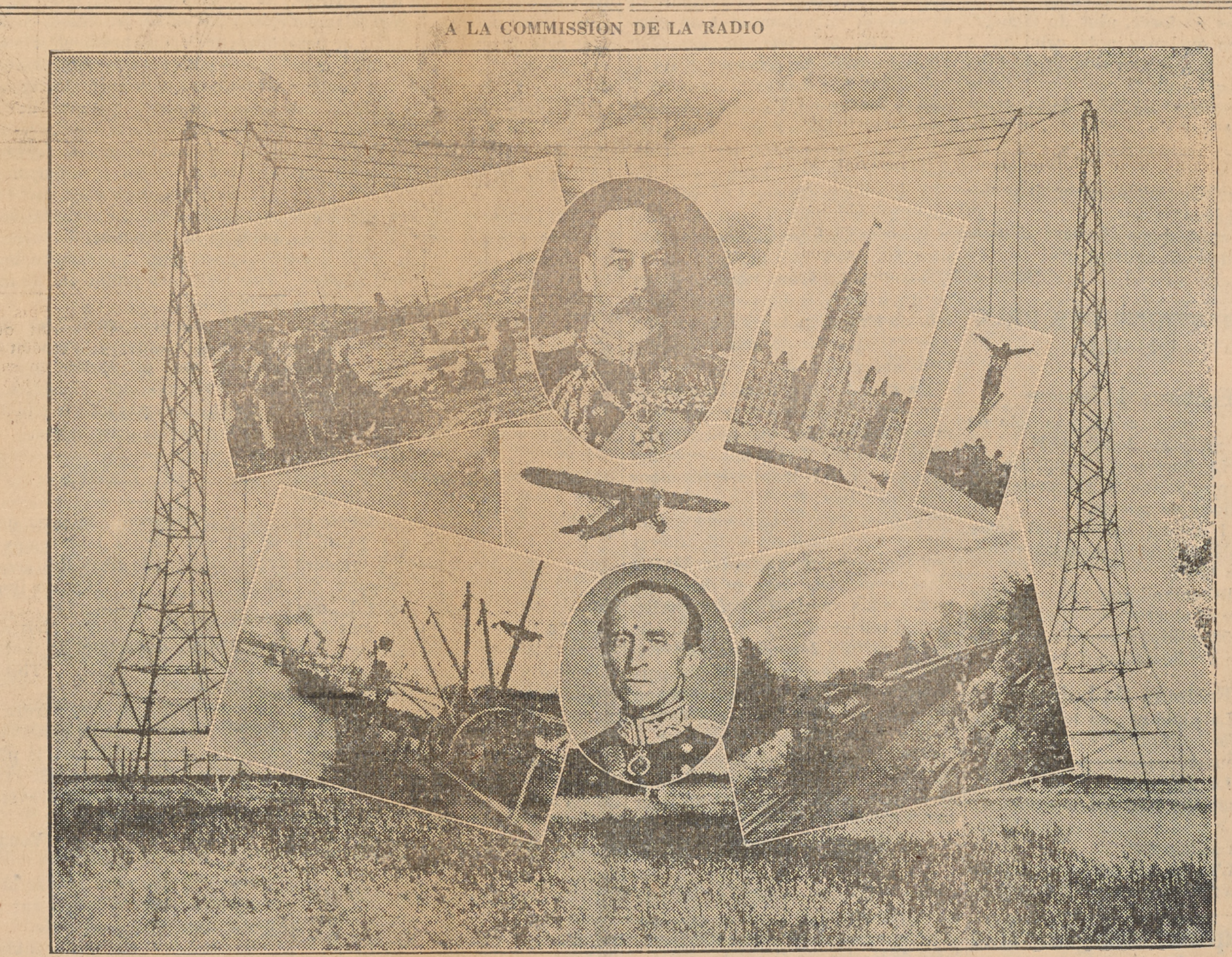
---:::---

L'occupation

Les dernières statistiques fédérales de l'occupation sont les suivantes:

Agriculture	1,128,188
Industries forestières, pêcherie et chasse ...	97,746
Mines...	71,969
Manufactures	631,579
Construction	256,282
Transports	306,273
Commerce	387,315
Finance	92,317
Services.. publics	767,705
Total..	3,927,591
dont 666,021 femmes.	

A LA COMMISSION DE LA RADIO



La Commission de la Radio canadienne a élaboré pour Noël un superbe programme. Le 25, de 7.30 à 8.00 est le temps consacré au BBC empire durant lequel le roi George V émettra son message. De 1.00 à 3.00 hres, huit chorales des diverses provinces exécuteront différents programmes. Au centre de la vignette, Sa Majesté le roi; dans le médaillon inférieur, Son Excellence le gouverneur général; les autres gravures représentent des scènes canadiennes, entre autres la Tour d la paix d'Ottawa.

Immigration impossible

Un jeune Français de vieille noblesse qui a vécu plusieurs années dans l'Ouest canadien confie à l'agence Havas que ses compatriotes ruraux devraient émigrer dans nos provinces, où la nature est généreuse et la terre de bon rendement. A l'heure actuelle, nous savons plus d'un Français d'origine qui, fixé à l'ouest du pays, tire sa vie de la culture. Ces colons nous ont apporté un grand amour du travail, et la notion, trop rare hélas, de civisme. Ils enrichissent leur milieu social. Un ancien journaliste parisien, dont le nom n'est pas étranger aux hommes de lettres, s'est établi sur un homestead de la Saskatchewan. Il s'est spécialisé dans la culture des arbres. C'est un homme instruit. Il aime sa nouvelle patrie. Nul doute que la majorité des émigrants qui nous viendraient de France, où d'innombrables bacheliers se cherchent vainement un emploi, seraient pour nous un précieux apport social. L'immigration française dirigée sur l'Ouest canadien renforcirait d'ailleurs la position considérablement ébranlée de nos compatriotes isolés dans une population hostile ou indifférente. Mais le projet de notre jeune visiteur se heurte pour l'instant à des difficultés nombreuses. D'abord, la période de crise économique que nous traversons nous empêche d'ouvrir nos portes aux étrangers, d'où qu'ils viennent et quelles que soient leurs lettres de créance. Il y a surtout l'opposition systématique de la majorité anglophone au progrès de l'influence française au Canada. Elle redoutait naïvement jadis que notre natalité florissante ne fût pour nous un instrument de domination. Il lui faut des émigrants *made in Britain*. Des Français au Canada? Notre hôte distingué se fait illusion sur la largeur d'esprit des messieurs qui nous auraient traités comme leurs nègres d'Afrique, si seulement nos ancêtres de 37, avec moins de sang français dans les veines, avaient tenu à grand honneur d'être menés par eux au bout du bâton.

(Le Soleil).

SUR LA FERME

LES JEUNES AGRICULTEURS

L'ELEVAGE

Conférence donnée par M. O.-A. Grégoire, B.A., au cercle jaciste de Saint-Paul Joliette

Bien que je n'étais pas membre de la J. A. C., l'an dernier, j'ai suivi quand même, de loin, la longue série des conférences qui y ont été données. On a parlé assez longuement de certaines races d'animaux, telles que les Holsteins et les Ayrshires, on nous a fait connaître leur histoire, leurs qualités et leurs défauts, leur rendement, leur utilité, etc....

Cette année, M. le président nous a appris, dans une conférence soigneusement préparée, ce qu'il fallait pour être un bon agriculteur. Et récemment, M. l'aumônier, par un exemple frappant, a su donner aux jeunes cultivateurs un mot d'ordre pour atteindre le succès: "Ne tâtonnez pas."

Eh bien! pour réussir sur une terre, il faut faire de l'élevage d'une manière pratique, intelligente.

Ce qu'est l'élevage

Tout d'abord, qu'est-ce que l'élevage. De concert avec le R. F. Isidore, de la Trappe d'Oka, je dirai que l'élevage est un "art qui a des lois déterminées dont l'application nous fait connaître un mécanisme tout spécial, celui de la machine à transformation," qui est l'animal lui-même.

Ce mécanisme se compose de quatre parties principales: la structure du corps animal que l'on apprend par l'anatomie; le fonctionnement des organes qui constitue l'objet de la physiologie; les principes de la sélection et enfin les règles de l'alimentation rationnelle.

Je ne m'attarderai pas là-dessus, car ce serait trop long et, d'ailleurs, les cours de cette année nous instruiront suffisamment.

D'apèrs cette définition de l'élevage, on peut dire que l'élevage se pratique sous deux formes différentes: l'élevage spécial et l'élevage plutôt ordinaire.

Ceux qui font une spécialité de l'élevage le font souvent par attrait, ou bien parce qu'ils en ont les aptitudes naturelles ou acquises, perfectionnées en tout cas par l'observation, l'étude et l'expérience. Ceux-là forment le petit nombre. En effet, cette forme d'élevage exige assez souvent de la part de l'éleveur une somme d'argent trop considérable. De plus, l'éleveur spécialiste doit posséder non seulement des qualités naturelles, mais des qualités acquises.

Les éleveurs de cette catégorie sont souvent doués du don naturel qui permet du premier coup d'oeil de discerner les qualités et les défauts d'un animal, d'établir sûrement un juste équilibre entre les autres. Ce don si précieux pour l'éleveur peut aussi s'acquérir par des observations sérieuses et bien suivies.

De plus, pour être à la hauteur de leur position, les éleveurs spécialistes, doivent posséder une forte dose de science anatomique et physiologique. Cette science est indispensable, non seulement pour guider dans le choix des sujets, mais encore dans l'emploi des diverses contingences qui se rapportent à l'élevage: la sélection, l'alimentation, deux facteurs importants, essentiels si l'on vise au plein succès. En effet, si l'éleveur ne s'occupe pas de bien choisir son troupeau, ou bien ne surveille pas assez attentivement l'alimentation, immédiatement les mécomptes en élevage deviennent à l'ordre du jour.

Sans cette science des choses de l'élevage, science qui en rend la pratique particulièrement attrayante, l'éleveur spécialiste n'aura jamais que des demi-succès.

Comme cette méthode d'élevage exige plus d'argent, plus de science, plus de soin et d'attention, le plus grand nombre pratique l'élevage plutôt ordinaire.

En effet, ce monde d'élevage demande moins de science et d'argent, un peu d'observation et de discenement. On soigne un peu par routine, sans précaution ni attention.

Parfois, tout en pratiquant l'élevage plutôt ordinaire, on rencontre des éleveurs qui ont le légitime orgueil d'avoir un bon troupeau et sont franchement disposé à ne rien épargner pour en accroître le rendement.

L'art de l'élevage ne s'acquiert donc que par la possession de la science accompagnée de l'observation et du discernement. Par conséquent, et c'est ici que nous rencontrons le jeune éleveur qui désire lui aussi posséder ce coup d'oeil de maître, qui lui permettra de voir de suite le bon ou le mauvais côté d'un animal, ses aptitudes, ses qualités individuelles.

Par conséquent, dis-je, pour être un bon jeune éleveur, il faudra d'abord se guider sur l'éleveur spécialiste qui se fait un plaisir de donner des renseignements. De plus, le jeune éleveur devra avoir à la base de toutes ses opérations ce sens d'observation naturelle ou acquise par l'étude et l'expérience.

En outre, l'éleveur devra chercher à s'instruire soit par la lecture de certains journaux et de diverses publications des deux ministères de l'Agriculture, soit par l'assistance aux cours abrégés qui sont donnés dans diverses écoles d'agriculture de la province de Québec.

Souvent, même en ayant toutes les connaissances voulues, même en portant la plus grande attention à la sélection et à l'alimentation des animaux, on entend dire qu'un tel a "manqué son coup" cette année. Eh bien! je vous dirai qu'un bon éleveur ne doit pas seulement voir à l'animal lui-même, mais aussi à son abri, et l'insuccès, dans nombre de cas, dépend du mauvais abri et du manque d'exercise.

En effet, des bâtiments bien aérés assureront un air plus pur à l'animal. De plus, ils devront être bien blanchis, bien éclairés et bien propres.

Outre cela, le jeune éleveur, s'il veut réussir, doit procurer de l'exercice à un animal qui acquerra de ce fait plus de force, plus de vigueur. Donc en quelques mots, celui qui a le sens de l'observation et de l'exercice, qui a du discernement, de la science, qui voit à l'abri de son troupeau et qui s'y applique, celui-là trouvera certainement la clef du succès et donnera à l'agriculture la place qu'elle doit occuper dans notre vie économique.

Soyons de bons éleveurs et nous serons de vrais cultivateurs!

Merci.

VARIATIONS DES PRIX DU BLE

Facteurs de hausse

1.— La production mondiale du blé est moindre depuis 1924.

2.— Le Bureau du Dominion réduit la production du blé au delà de 16 millions de minots.

3.— L'accord commercial entre les Etats-Unis et le Canada réduisant les tarifs.

4.— Broomhall annonce que cette année la production mondiale du blé est de 59 millions de boisseaux inférieure à celle de l'an dernier.

Facteurs de baisse

1.— La pluie et une température favorable continuent l'amélioration de la nouvelle récolte, en Argentine.

2.— Le gouvernement australien évalue son blé jusqu'à 140 millions.

3.— Le grand surplus du blé canadien sur le marché.

4.— L'Europe importe moins de blé et de farine que l'année dernière.

Quelques singularités du miel

Avant l'introduction du sucre de canne, le miel était à peu près la seule substance sucrée offerte à la consommation. Dans ces jours, qui sont aujourd'hui bien loin le nous, on appréciait le miel non seulement pour le sucre qu'il contenait, mais aussi pour sa valeur nutritive que l'on disait remarquable; une vieille légende prétendait en effet que le miel apportait la santé, la richesse, la force et la fécondité. Salomon, dans sa sagesse, conseillait d'employer le miel, non seulement à cause de sa douceur, mais aussi parce qu'il était bon pour la santé. L'apiculteur moderne est trop porté à la modestie quand il annonce son produit, et il passe sous silence beaucoup des avantages dont le miel se réclame et qui justifieraient son emploi de préférence à celui de beaucoup d'autres produits qui lui font aujourd'hui concurrence. En premier lieu, le miel est la seule substance sucrée qui vienne de la nature, sur la table, sans être modifié en aucune façon par des agences humaines. Le miel est le nectar des fleurs, butiné par les abeilles et mûri par elles dans leurs ruches. Ce procédé de maturation consiste en l'évaporation de l'excès d'humidité du nectar et en certains changements chimiques dans les sucres qu'il renferme. Le miel peut être classé comme une solution concentrée de sucre présentant toute une gamme d'aromes et de goûts qu'aucun autre aliment ne possède. Le miel se compose principalement de sucre inverti ou prédigéré, la levulose et le dextrose, et c'est pourquoi il est absorbé immédiatement dans le torrent du sang et devient ainsi une source rapide d'énergie qui en fait un aliment idéal pour les enfants aussi bien que pour les athlétes. En outre, comme c'est un aliment prédigéré, il n'impose aucune taxe au système digestif et c'est là une qualité qui le désigne tout spécilement. Le miel contient aussi tous les éléments minéraux nécessaires au bon fonctionnement du corps humain. Il est vrai que ces éléments ne s'y trouvent qu'en petites quantités, mais ils sont là cependant, et ce qui plus est, sous une forme soluble. Pour qu'une nourriture plaise il faut qu'elle ait un bon goût et une agréable saveur, or le miel absorbe le parfum des fleurs et l'on peut obtenir des miels ayant un goût qui plaise au palais le plus difficile à satisfaire. Le miel qui vient d'être fait par les abeilles est sous forme liquide, mais tous les miels canadiens se granulent ou se durcissent tôt ou tard, et beaucoup de gens préfèrent le miel granulé à la forme liquide. Le miel s'emploie le plus généralement tartiné sur du pain, mais le lecteur qui désirerait connaître d'autres modes d'utilisation, peut écrire au Service de l'apiculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour demander le feuillet no 161, nouvelle série.

PAPA DIONNE



Le père les quintuplettes se console avec deux autres enfants plus âgés, Pauline et Daniel.

Les rhumes des volailles - comment les prévenir et les traiter

Certaines mesures de précautions s'imposent en automne et au commencement de l'hiver pour expêcher l'apparatition des rhumes dans le poulailler. Les causes les plus communes des rhumes sont le manque de place, l'absence de ventilation, l'humidité, les saletés, les courants d'air et enfin les changements subits de température. Les volailles enrhumées pondent moins; elles sont exposées à contracter des maladies sérieuses qui peuvent causer la mort. Nous avons réussi à éviter ce désordre à la ferme expérimentale de Brandon, Manitoba, en prenant les mesures de précaution que nous indiquons ici.

En premier lieu nous évitons autant que possible les causes ordinaires des rhumes, que nous venons de mentionner. Les jeunes volailles ne sont jamais trop serrées dans leurs quartiers; il n'y a pas de courants d'air dans le voisinage des juchoirs, les poulaillers et les litières sont toujours tenues propres. Jamais nous ne mettons dans un poulailler fermé, sans ventilation, des poulettes qui ont été élevées en plein air. Il y a parfois des oiseaux qui contractent des rhumes en automne parce qu'ils sont exposés à la contagion ou qu'ils ont une faible résistance, et ces isolés peuvent échapper à l'attention du préposé au poulailler. On peut empêcher que ces rhumes ne se propagent en mettant un léger désisfectant dans l'eau d'abreuvage. Nous nous servons généralement pour cela de quelques grains de permanganate de potassium, juste assez pour que l'eau prenne une couleur violet foncé. Enfin les poules qui muent tard sont tenues dans des quartiers confortables jusqu'à ce qu'elles aient pris leurs nouvelles plumes.

Quand un parquet de poules souffre d'un rhume, nous lui donnons un purgatif léger d'une demi-livre de sels d'Epsom par cent oiseaux, répété au bout de cinq ou six jours si c'est nécessaire. Un agent des plus efficaces pour traiter les rhumes chez les volailles est une solution de dix pour cent d'argyrol. On se sert d'un compte-gouttes pour mettre une goutte de cette solution dans chaque oeil, chaque narine et dans la fonte de la voûte de la bouche. Nous ventilons autant que la température extérieure le permet, et nous évitons autant que possible tout contact entre oiseaux malades et oiseaux sains. Les oiseaux enrhumés sont nourris autant que possible d'aliments mous, sous forme de pâtée sèche et humide.

Pour les rhumes comme pour toutes les autres maladies, mieux vaut prévenir que guérir. Si l'on prévient les rhumes par les précautions que nous venons de mentionner on prévient aussi bien des maladies qui les suivent.

Une nouvelle variété de brome inerme

Une nouvelle variété de brome inerme a été développée en ces derniers temps aux Fermes expérimentales fédérales, et il existe maintenant une quantité suffisante de semence de la nouvelle espèce pour que l'on puisse en faire des essais sérieux dans tout le pays. Ce nouveau brome est le résultat d'une sélection améliorante poursuivie pendant de longues années. Le brome inerme est plus cultivé que toute autre graminée dans l'Ouest du Canada; il est fort apprécié comme plante à fourrage à cause de sa résistance à la sécheresse et de sa haute valeur alimentaire. Cependant, le brome ordinaire présente certains défauts; le principal de ces défauts est sa tendance à se répandre, ce qui en rend l'extirpation difficile, surtout lorsque les conditions d'humidité sont favorables à sa végétation. Ses racines s'enchevêtrent aussi très vite, après quoi il cesse rapidement de produire.

La sélection dont nous venons de parler en vue du développement d'une nouvelle espèce avait été entreprise il y a plusieurs années par le Dr L. E. Kirk à l'Université de la Saskatchewan, et elle a été continuée depuis 1931 par M. T.-M. Stevenson, qui est chargé du Laboratoire fédéral des plantes fourragères à l'Université de la Saskatchewan. L'un des principaux buts visés était d'obtenir un type de brome inerme qui n'aurait pas les rhizomes traçants, si génants. On y est arrivé par l'auto-fertilisation, c'est-à-dire la reproduction par voie consanguine tous les ans d'un grand nombre de plants séparés et par la sélection dans la progéniture de tous les types qui n'avaient pas de tendance à se répandre.

Cette reproduction consanguine chez une plante qui est fertilisée librement est généralement suivie d'une perte de vigueur et d'une diminution de production de la semence, et le brome inerme n'a pas fait exception à la règle. On a cependant obtenu une espèce qui avait conservé toute sa vigueur de végétation et qui en même temps était excellente productrice de graine. Elle ne possédait pas non plus les rhizomes gênants, et les plantes sont plus serrées et plus feuillues. La nouvelle espèce n'est pas absolument non traçante, mais c'est là plutôt un avantage, sar invariablement les expèces qui perdent toute tendance à se répandre sont moins productives.

Des essais préliminaires indiquent que cette nouvelle variété de brome inerme conviendra tout spécialement pour la région des parcs des provinces des Prairies, où l'on croit qu'elle donnera un excellent compte d'elle-même comme plante à foin et à pâturage, en combinaison avec la luzerne. Elle a donné également de très bons résultats dans l'Est du Canada, où le brome inerme n'est pas encore cultivé mais il sera nécessaire de la soumettre à de nouveaux essais pour la comparer à d'autres graminées comme le mil (fléole des prés) et le Pâturin bleu. Quelques-uns des principaux avantages que présente cette variété dans certaines parties de l'Ontario sont sa résistance à la sécheresse et spécialement la rapidité de sa végétation au printemps. L'année dernière, elle était prête pour la rapidité de sa végétation au printemps. L'année dernière, elle était prête pour la paissance deux ou trois semaines plutôt que le mil ou le pâturin.

Cette nouvelle variété de brome inerme sera appelée "Parkland" indiquant sont adaptation à la zone des provinces des Prairies. La graine ne sera pas offerte à la distribution générale cette année.

LE TEMPS

Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas perdre leur temps tout seuls; ils sont le fléau des gens occupés. Mgr de Bonald.

Le temps est de toutes choses, celle qui nous appartient le moins et nous manque le plus. Thiers.

Perdre le temps, c'est perdre plus que du sang, c'est commettre un suicide. Dieu a attaché le plaisir à l'emploi du temps. Si l'ennui nous gagne, courons au travail; le remède est infaillible.

Young.

Pour peu que vous aimiez la vie, ne gaspillez pas le temps car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

Franklin.

Tout pouvoir humain est un composé de patience et de temps.

Balzac.

Le temps s'envole, il faut le ménager. La Fontaine.

La source de tous les désordres qui règnent parmi les hommes, c'est l'usage injuste du temps.

Massillon.

Le temps est comme l'argent: n'en perdez pas, vous en aurez assez. Duc de Lévis.

Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui. Fayolle.

Entre le passé qui nous échappe et l'avenir que nous ignorons, il y a le présent où sont nos devoirs.

A. de Gasparin.

Un américain avait eu l'idée de faire publier l'annonce suivante par un journal: "Perdu deux heures en or, ayant chacune soixante minutes en diamant. On n'offre pas de récompense à qui les rapportera, car on ne les retrouvera jamais." Cet Américain était un moraliste.

DIVERS

L'EPARGNE

L'épargne, fruit de la prévoyance est un acte plein de mérites, donc vertueux, puisqu'il suppose un sacrifice, — celui de la jouissance immédiate que pourrait procurer la somme mise de côté en vue de mauvais jours ou d'un emploi égoïste.

Camille de Meaux.

L'AUTORITE

Il n'y a pas de société possible sans principe d'autorité, de même qu'il n'y a pas de fleuve sans rive pour l'endiguer.

Le plus sûr moyen de détruire le principe d'autorité est de parler à chacun de ses droits et jamais de ses devoirs. Tous les hommes sont prêts à exercer les premiers, très peu se préoccupent des seconds.

Gustave Le Bon.

LA SOCIETE

Le but des sociétés n'est pas que les hommes se passent les uns des autres; le but des sociétés est qu'ils s'agrègent si prochainement et qu'ils se soudent si court, qu'ils ne puissent plus se déprendre les uns des autres. La loi de l'individu et de son plaisir? Allons donc! La loi d'amour est la seule loi de vie; la loi qui fait que chacun a en soi l'immense unité humaine, et devient fort autant que tous ensemble.

A. de Chateaubriant.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

**** **** ****

L'A.C.J.C. dans le diocèse de Gravelbourg

Le but de ce rapport n'est pas de tracer l'histoire de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne en général, mais d'esquisser seulement sa nature et son but, et ensuite de repasser les activités des Cercles acéjistes dans le diocèse de Gravelbourg, depuis leur fondation par Son Excellence Mgr Melanson, en 1933 et 1934.

Récemment, les chefs généraux de l'A.C.J.C. lançaient de Montréal une déclaration importante ayant rapport à la réorganisation générale de la Société et de la spécialisation des Cercles selon les milieux. Cette déclaration a paru dans plusieurs journaux français du Canada. Il paraissait opportun au Comité général de rappeler le but de l'organisation en ces termes: l'A.C.J.C. est une "oeuvre le formation d'abord, mouvement d'influence ensuite; prépare le jeune canadien français catholique à son rôle individuel et social en lui fournissant tous les moyens nécessaires au développement intégral de sa personalité . . . Au premier rang de ses préoccupations se place le problème de la formation religieuse et de l'organisation catholique chez les jeunes . . . Elle n'admet pas de mur étanche entre le patriotisme et la foi. Elle croit que ce qui est vraiment moral et social est aussi vraiment catholique. Elle se refuse à n'être qu'une institution nationale sans souci de formation religieuse. Elle rejette la thèse d'un catholicisme . . . qui négligerait l'action nationale. L'A.C.J.V. a toujours été et demeure avant tout une oeuvre d'action catholique. . . L'A.C.J.C. s'est engagée dans la voie des spécialisations. Nous voulons d'une jeunesse élevée et formée dans le cadre social qui lui est propre, avec ses méthodes à elle, ses chefs à elle. L'A.C.J.C. recommande à ses membres de s'intéresser aux mouvements, (ainsi l'A.C.F.C. en Saskatchewan) de les étudier, de les suivre avec intérêt, d'en faire partie, avec l'ambition d'y devenir des membres zélés, voire même des chefs."

L'A.C.J.C. fonctionne dans le diocèse de Gravelbourg sous la haute direction de Son Excellence Mgr l'évêque. En toutes choses, nous lui sommes soumis. Ayant lancé le grand mouvement d'Action Catholique par les laïques, Son Excellence exige que cette société fasse sa large part. Depuis 1933, des Cercles acéjistes se sont fondés à Gravelbourg, Ponteix, Willow-Bunch, Laflèche Ferland, et. récemment, Billimum. Un cercle existait déja au Collège. Au mois d'août, nous tenions nos assises du Congrès Catholique avec des résultats fort satisfaisants. Nous avions avec nous, comme représentant officiel des autorités générales de notre Société, le Rév. Père Faure, S.J., du Collège de St.Boniface, et aumônier régional de l'A.C.J.C. au Manitoba; Monsieur R. Couture de St. Boniface, vice-président régional au Manitoba et président du Cercle Langevin, accompagnait le Père Faure. Par leur entremise, nous avons pris connaissance du bon fonctionnement des cercles acéjistes au Manitoba. Tous les cercles du diocèse comptaient leurs délégués et quelques membres aux assemblées.

Le Rév. Père Piédalue, O.M.I., du collège, Messieurs les abbés Morin, Bisson et Moquin assistaient en leur qualité d'aumôniers.

Voici le programme tracé d'avance pour nos réunions:

1. Rapport de la situation actuelle de l'A.C.J.C. dans le diocèse.

2. Rapport des activités des cercles.

3 Utilité et avantage des cercles ou sections ogricoles.

4. Déterminer les sujets d'étude pour l'année courante.

5. Méthodes à proposer pour les recrutements.

6. Orientation catholique à donner aux initiatives des cercles.

1. Résolutions et voeux à proposer.

La lecture des rapports ont révélé une vie active et fructueuse dans notre jeune société et nous avons tout lieu de croire que l'avenir nous réserve bien des consolations.

LE CERCLE DE PONTEIX a mené la discussion sur l'utilité et l'avantage des sections ou cercles agricoles. La présentation du sujet, si bien faite par les acéjistes de Ponteix, a mérité les félicitations de toute l'assistance.

Le CERCLE DE GRAVELBOURG proposait ensuite un programme d'études pour l'année. L'on suggérait d'abord l'étude d'Action catholique dans le diocèse, et l'étude de l'Action Catholique des Jeunes dans la famille, selon une préparation élaborée du Comité central. En deuxième lieu, l'étude des sujets ayant rapport à la foi et l'Eglise ou l'histoire ecclésiastique. En troisième lieu, les questions nationales, et enfin les sujets libres. Il fut décidé cependant de laisser une large part des travaux pour l'étude des questions agricoles, selon le goût de chaque Cercle.

LE CERCLE DE LAFLECHE présentait la question du recrutement. Il ne semblait pas facile de trouver une solution à ce problème, parce que ce n'est pas tout jeune homme qui veut s'enrôler qui le sera. Une résolution spéciale fut adoptée sur ce point.

Son Exc. nous arrivait à temps pour nous expliquer la signification de l'orientation catholique à donner à nos initiatives. M. l'abbé Bisson, de Ponteix, nous donnait ensuite une série de suggestions utiles pour rendre les réunions mensuelles intéressantes. Nous devons remercier d'une façon bien spéciale nos dévonés aumôniers dont l'enthusiasme est si communicatif. Nous savons bien que leur direction et leur initiative y sont pour beaucoup, si le succès couronne nos efforts.

Avant le "Déo Gratias", le Rév. Père Fauré nous faisait une brève allocution, nous adressant des paroles trés encourageantes. Nous lui gardons le meilleur souvenir.

Voici maintenant les résolutions adoptées pas l'A.C.J.C.:

1. Que les Cercles de l'A.C.J.C. du diocèse de Gravelbourg, assemblés en Congrès renouvellent leur fidélité et leur soumission entière à Notre Très Saint-Père le Pape, et son représentant parmi nous, Son Excellence Mgr Melanson.

2. (Laflèche). Que tous les rapports, travaux et conférences donnés par les différentes sections du Congrès soient publiés . . . et réunis en brochure pour être distribués aux fidèles.

3. (Gravelbourg) Résolu que chaque Cercle base son travail de l'année sur l'étude le l'Action Catholique, les questions religieuses et nationales, et, parmi les sujets libres, on donne une large part aux études agricoles.

5. (Gravelbourg) Résolu que chaque Cercle se prête volontiers à toute entreprise paroissiale, en particulier, aux entreprises d'Action catholique.

6. (Ponteix et Laflèche) Résolu que le Comité régional se procure une bibliographie suffisante pour l'usage des Cercles paroissiaux.

7. (Ponteix et Lafilèche) Résolu que le Comité régional se procure une documentation aussi complète et à date que possible pour l'étude des questions agricoles.

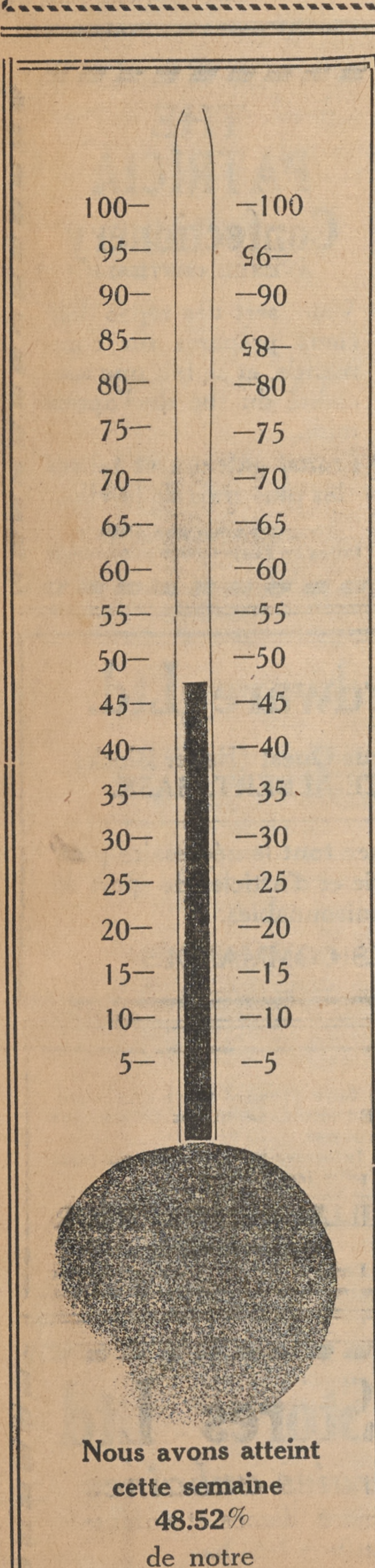
8. (Ponteix) Résolu que chaque Cercle ait la liberté de former une section spéciale agricole dans son groupe.

9. (Ponteix) Résolu que les Cercles qui le désirent organisent de modestes expositions agricoles paroissiales dans le but d'améliorer la culture en général.

10. (Gravelbourg) Résolu que cette assemblée approuve en principe que le recrutement des membres de l'A.C.J.C. se fasse par le choix des autorités des Cercles.

Après le Congrès Catholique, la récolte; mais depuis la moisson, les cercles reprennent leur train d'aller. Ainsi nous voyons que plusieurs Cercles se sont déjà lancés loin sur leurs programmes de l'année, et en plus font partie des activités paroissiales. A Gravelbourg, nous nous réunissons régulièrement. En décembre, notre confrère Jean Perrin nous présentait un magnifique travail. C'était une belle entrée dans la voie des spécialisations. Nous espérons présenter M. Perrin au public de la paroisse, et peut-être nous l'enverrons en visite chez nos confrères acéjistes du diocèse.

Ernest Longpré,
Président régional.



Meyronne

Le 8 décembre, onze petits enfants, préparés pieusement par nos dévouées religieuses, faisaient leur première communion.

Pierre et Paul Courrier, Elise Fontaine, Rita Brisebois, Marie-Thérèse et Emmanuel Girardin, Léo Lareau, Suzanne Couture, Chrysante Barsalou, Béatrice et Emile Ouellette.

Dans l'après-midi du même jour eut lieu la deuxième partie de cartes agrémentée comme la précédente d'un programme musical.

Voici les noms des heureux gagnants:

1er prix: Me P. H. Bouvier, Gérard Giradin; consolation: M. Moïse Douville.

Liste des personnes de bonne volonté qui ont bien voulu faire partie du programme musical:

Deux belles chansons françaises: Me P. H. Bouvier; solo de violon avec accompagnement de piano, M. Antonio Hamel; Rose of Picardy, M. Léo Girardin; Etoile du soir, duo: Mlle N. Van Elslande, M. J. Marie Dugas, pianiste: Mlle M. M. Dugas; Valses populaires, piano: M. Ed. Fauchon.

"Harbour of dreams", "Make it Snappy": orchestre: Piano, Mlle N. Van Elslande; 3 violons, M. le curé, MM. Joseph et Léo Girardin; 1 cornet, M. Ch. Van Elslande.

Nous nous permettons de revenir sur le premier numéro du programme, car, touchant en effet, était le spectacle de la bonne grand'maman assise au milieu d'un auditoire attentif et chantant d'une voix encore si pure et si bien contrôlée, qu'on eût certes volontiers fait plusieurs rappels — n'était-ce pas pour Mme P. H. Bouvier l'anniversaire d'une grande fête pour son âme de chrétienne; il y avait 58 ans ce jour-là qu'elle appartenait à la Congrégation des Enfants de Marie . . .! Depuis, une vie de devoir et de résignation scelle sa promesse à la Divine Mère. Combien de nous voudraient en dire autant?

M. et Mme P.-H. Bouvier ont en effet célébré leurs noces d'or en juillet dernier et ont maintenant, deux fois bienvenus, la belle couronne de cent petits-enfants.

Nous remercions bien sincèrement Mme E. Philibert de bien vouloir nous prêter son piano pendant quelque temps au profit de l'Eglise.

M. Alfred Jetté vient d'ouvrir une boucherie à Meyronne. Nous lui souhaitons le meilleur succès dans sa nouvelle entreprise.

M. et Mme Ernest Millaire et leur petit Ernest sont installés au village pour l'hiver.

En allant assister à la séance données par le collège Mathieu, au profit du "Patriote", trois jeunes gens de Meyronne: MM. Paul Ste-Marie, Joseph Bouvier et Hervé Smith, furent les heureux gagnants d'un abonnement à notre journal canadien-français. Nous les félicitons et nous réjouissons beaucoup que la lecture du Patriote leur donne cet hiver l'occasion d'apprécier de plus en plus leur langue maternelle.

M. Alphonse Van Elslande, constable de la police montée canadienne, est venu passer quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Chs Van Elslande.

MM. P.-H. Bouvier et ses fils Alcime, Paul et Joseph, ainsi que MM. Paul et Charles Ste-Marie et Léo Lareau, sont allés à Moose-Jaw dernièrement.

Le comité paroissial de l'A.C.F.C. remercie bien cordialement deux élèves de l'Ecole séparée: Mlle Thérèse Laplante et M. Charles Van Elslande de la lettre reconnaissante qu'ils lui ont écrite après la distribution des prix de français. Le comité espère que l'an prochain il sera plus encore en mesure de prouver à nos petits Canadiens français quel prix il attache à leurs efforts et au dévouement de nos religieuses.

Chronique des Enfants de Marie

Le jour de l'Immaculée Conception. se déroula dans l'église Notre-Dame de Lourdes, l'initiation des jeunes filles de la paroisse dans la Congrégation des Enfants de Marie. M. le curé adressa la parole durant cette touchante cérémonie et inculqua aux jeunes filles l'essence des principes qui doivent régner dans le coeur de toute Enfant de Marie. La réception se conclua par la consécration à la Sainte-Vierge et la procédure régulière. On passa alors à la sacristie pour l'élection des officières. Mlle Madeleine Dugas occupera l'office de présidente. Les Enfants de Marie savaient bien qui choisir pour leur présidente et Mlle Dugas est bien digne de leur confiance.

Mlle Edna Thuot fut élue vice-présidente et Mlle Nathalie Van Elslande sera secrétaire. Les Rév. Srs Jésus-Marie distribuèrent les insignes qu'elles avaient reçues pour cette occasion. Chacune des Enfants de Marie quitta l'église toute joyeuse de s'être vouée d'avantage à leur Mère Céleste. Nous sommes certaines que chacune d'entre nous fera son possible pour être fidèle au règlement de notre société et se rendre digne du nom d'Enfant de Marie.

N. Van Elslande, Sec.

White-Star

Dimanche, le 15, eut lieu une autre partie de cartes au profit de notre église. Notre curé était en charge de cette soirée. Les gagnants de beaux prix furent Mlle E. Balfour, deuxième prix, Mme Bargues, prix de consolation, M. Masserey, premier prix, Louis Lemoal, deuxième prix et François LaHaye, le prix de consolation pour les hommes.

L'Etable et la Crèche de Jésus-Chirst

Dieu préparait au monde un grand et nouveau spectacle, quand il fit naître un Roi pauvre; et il fallut lui préparer un palais et un berceau convenables. Les riches de la terre avaient rempli les hôtelleries; il n'y a plus de place pour Jésus qu'une étable abandonnée et déserte, et une crèche pour le coucher.

C'est lui-même qui le voulut de cette sorte. "Laissons les hôtelleries, les lieux habités par les hommes; "cherchez pour moi parmi les animaux une retraite "plus sainte et plus innocente." On a trouvé enfin un lieu digne du Délaissé! Entrez en possession du trône de votre pauvreté ô Jésus! Les anges et les bergers vous y viennent adorer. Qui peut douter que sa mère et son père d'adoption ne l'aient adoré en même temps?

Mais, nous ne pensons pas approcher de ce trône de pauvreté avec l'amour des richesses et des grandeurs. Quittons-les du moins en esprit rougissons d'être parés où Jésus-Christ est nu et délaissé!

Bossuet.

LES CARTELS DE BLÉ ET LEURS OBJECTIFS

Quand les cultivateurs dans l'Ouest se sont installés sur un quart de section ils croyaient pouvoir s'enrichir en recevant la valeur du rendement. Mais ils furent grandement désappointés.

C'est ce désappointement qui fit naître dans l'ouest du Canada les organisations fermières. De là vint aussi le Cartel du blé (Wheat Pool). Le but unique de toutes ces organisations de fermiers a toujours été d'établir un moyen de vivre raisonnablement sur les fermes des prairies. C'est le premier but du cartel du blé.

Par leur système d'élévateurs les organisations du Wheat Pool ont réussi à réduire les frais de manipulation, à sauvegarder la réputation du blé canadien en empêchant le mélange des classes supérieures aux élévateurs terminaux. Ils sont installés pour donner le meilleur service aux commerçants de grain.

Avec leur principes d'assistance mutuelle ils ont obtenu les meilleurs échantillons de grain possible aux fermiers, ils ont poussés les études d'agriculture dans les Universités de l'Ouest et à Ottawa par le "National Research Council".

Améliorer la qualité, maintenant la bonne réputation du grain canadien, chez nous et au dehors, abaissant le coût du commerce, tout cela compte dans l'agriculture. Mais comme c'est dans l'intérêt national du Canada d'exporter annuellement un large pourcentage de blé qui va sur le marché mondial, c'est aussi dans l'intérêt national que ceux qui produisent cette nouvelle richesse reçoivent suffisammnent pour leur travail pour éviter la banqueroute.

Les systèmes d'élévateurs co-opératifs de la Saskatchewan et de l'Alberta s'occupaient plutôt de la manipulation du grain que du marché. Le pas le plus difficile restait à faire car le marché de toute la récolte par un seul corps était une entreprise gigantesque mais la façon dont la commission du blé opéra dans les temps difficile d'après la guerre, de 1917 à 1920 démontra son efficacité.

De 1920 à 1923 après la faillite de la commission nationale la majorité des producteurs réunit ses efforts dans des cartels de blé volontaires. Une autre victoire leur vint quand le Parlement du Canada en juillet dernier accepta comme responsabilité nationale le problème du marché.

Le Wheat Pool aime à coopérer avec les gouvernements fédéral et provincial. Il prit une part active dans le support de la loi du redressement des dettes; il soumit son évidence en faveur de l'établissement de la Banque du Canada; il encouragea la loi du marché des produits naturels; la loi du Wheat Board; ils apportèrent aussi un grand intérêts dans les efforts de la Ligue des Nations pour obtenir la paix.

Pendant tout le temps que les Cartels ont été en opération ils ont eu affaire à des gouvernements représentant différents partis politiques, au provincial et au fédéral. Tous se sont montrés favorables à une association qui travaille pour le bien-être de l'industrie fermière. En supportant les lois qui intéressent les fermiers, en aidant les autres organisations fermières, on croit que le Wheat Pool atteint justement son but.

Nous ne croyons pas qu'aucun gouvernement dans aucune province ou qu'aucun gouvernement fédéral ne rejette délibérément une requête raisonnable soutenue par la majorité des producteurs. C'est donc bon que les fermiers aident leur association à maintenir ses forces.

Comme le grain produit dans l'ouest du Canada est destiné pour une grande part à la consommation en dehors de ce pays, c'est bien naturel que les Wheat Pool s'intéressent aux questions du marché international. Ils portent leur principe de coopération à un plus vaste champ d'action. D'où l'un des objectifs du Pool a été la bonne entente avec les producteurs (aussi bien qu'avec les consommateurs) des autres pays.

Il faudrait essayer d'assurer au consommateur une provision constante de blé de qualité supérieure à un prix qui ne l'écrase pas trop et en même temps assez rémunératif au producteur. Que le blé soit à $1.00 ou à 50c cela n'inquiète pas le manipulateur mais cela c'est une question de banqueroute aux fermiers qui d'un côté livrent un million de boisseaux de blé et reçoivent un millions de dollars, et d'un autre côté livrent un million de boisseaux de blé et reçoivent encore un million de dollars. Le coût de production est pourtant doublé dans le deuxième cas.

Nos organisations désirent donner du service. Nous sommes à la veille d'une ère d'abondance. Nous voulons contribuer à hâter cette abondance.

La coopération aujourd'hui fait sa marche progressive dans tous les pays du globe. A mesure qu'elle se développera, et non autrement, un échange juste au profit de tous se fera dans toutes les nations.

(Ann.)

La Circoncision de Jésus

L'abrégé de ce mystère est que Jésus s'offre, nous offre en lui et avec lui, et que nous devons entrer dans cette oblation et nous y unir comme à la seule et parfait adoration que Dieu demande de nous. Les trois personnes qui se trouvent avec Jésus-Christ dans ce mystère nous apprennent ce que nous devons offrir à Dieu.

La Sainte Vierge lui offre et lui sacrifie le cher objet de son coeur pour en faire ce qu'il lui plaira; c'est-à-dire son propre fils; elle voit la contradiction poussée à l'extrémité contre lui, et en même temps elle sent ouvrir la plaie de son coeur par cette épée qui la perce.

Siméon a immolé l'amour de la vie, et la laisse, pour ainsi dire s'exhaler à Dieu en pure perte. Ne disons pas qu'il ne lui sacrifie qu'un reste de sa vie dans sa vieillesse: il n'a jamais désiré de vivre que pour avoir la consolation de voir Jésus-Christ et de lui rendre témoignage.

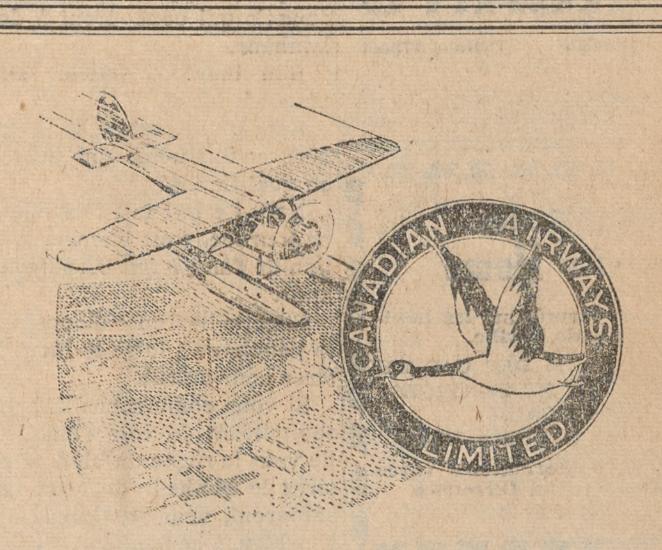
Qu'immolerions-nous avec Anne, sinon l'amour des plaisirs par la mortification des sens? Exténuons par le jeûne et par l'oraison ce qui est trop vivant en nous. Le plaisir a rendu le péché plausible et lui a fourni des excuses; il emmielle le poison; il affaiblit, il étouffe le remords de la conscience: il en émousse la piqûre, et à peine sent-on la grièveté de son péché, jusqu'à ce que dans les flammes éternelles ce ver rongeur se réveille et par ses morsûres nous cause une peur inutile et un effroyable grincement de dents. (Bossuet).

Recueil des Mystères de l'enfance de Jésus

En ramassant dans son esprit avec Marie ce qu'on vient de voir de l'enfance de Jésus-Christ, on y voit les profondeurs d'une sagesse cachée et d'autant plus admirable que, renfermée en elle-même, elle n'éclate en Jésus-Christ par aucun endroit. Il se déclare avec mesure, il suit les progrès de l'âge, il paraît comme un autre enfant. S'il a fallu une fois montrer qui il était, ce n'est que pour un moment: une intervalle de trois jours n'est pas une interruption de l'obscurité de Jésus; au contraire, une si courte illumination ne fait que mieux marquer le dessein précis de se cacher.

Mais pendant que la sagesse divine prend un si grand soin de se cacher, toutes les conditions, tous les âges et enfin toute la nature se réunit pour publier ses louanges. Une étoile paraît au ciel: les anges y font retentir leur musique: les Mages apportent au saint enfant tous les trésors de la nature. Les sages du monde et les riches viennent l'adorer en leur personne; les ignorants et les simples en celle des bergers. Un prêtre vénérable prévient la lumière qui s'allait lever et la reconnaît sous le nom d'Orient, sa femme se joint à une mère vierge pour le célébrer; un enfant le sent dans le sein de sa mère; d'autres enfants lui sont immolés et ces victimes innocentes vont prévenir la troupe des martyrs. Si une vierge, si une femme l'ont honoré, une veuve prophétise à son tour; Siméon, un commun fidèle, se joint aux sacrificateurs et aux docteurs de la loi pour reconnaître Jésus-Christ dans son temple.

La manière d'honorer ces vérités nous est montrée dans une profonde considération qui nous les fait repasser en silence dans notre coeur. (Bossuet).



NOUVELLES

Les plaques de permis d'autos

REGINA.— Les plaques de permis d'autos, pour 1936, en Saskatchewan, sont maintenant en vente. Les lettres sont noires sur un fond orange. Tous les véhicules de commerce doivent les avoir pour le commencement de la nouvelle année. Les chars privés peuvent conserver leurs permis de 1935, jusqu'à la fin de février.

On retourne au travail

DUNDURN, Sask.— Au camp de concentration de Dundurn, environ sept cent hommes sont retourné alègrement au travail. Le bon esprit semble règner malgré l'activité des chefs d'émeutes.

La dette diminue de quarante millions

REGINA. — Le gouvernement fédéral assumant la responsabilité de l'amélioration des régions asséchées du sud, réduira la dette publique de la Saskatchewan d'environ $40,-000,000.

LES LAITIERS

REGINA.—Le vingt-septième congrès annuel des laitiers, en Saskatchewan, aura lieu à Régina, les 4, 5 et 6 février 1936.

L'or de la Saskatchewan

REGINA. — La production de l'or en Saskatchewan et au Manitoba a diminué en octobre dernier, de 13,582 à 12,640 onces.

Les chemins sont ouverts

REGINA.— Presque tous les principaux chemins de la province sont ouverts au trafic, ainsi qu'au sud de la vallée de Qu'Appelle.

POUR LE NORD

L'aviateur Angus Campbell est parti pour le Nord avec une cargaison de présents de Noël. Il s'est rendu au Lac La Ronge et à Souris River. Ce pilote de la "M. and C." espère pouvoir effectuer une autre envolée vers le Nord avant Noël.

INONDATION

EDMONTON, Alta. — Dans le nord, la température douce a causé un débordement du Petit Lac des Esclaves, et une partie de la route avoisinante a été submergée; ce qui rappelle un peu les inondations de l'été dernier.

UN PROGRES

OTTAWA.— En novembre, les exportations de blé aux Etats-Unis accusent une augmentation de plus d'un million de piastres, sur le même mois, l'an dernier, d'après un rapport du bureau des statistiques du Dominion.

La perspective du blé est meilleure

LONDRES. — La perspective mondiale du blé est meilleure maintenant que pendant les huit dernières années.

On espère que la coopération internationale entre le producteur et le consommateur sera renouvelée à la prochaine conférence. Cette amélioration est attribuée à la mauvaise récolte de 1935 et aux initiatives du Canada, de la France et de l'Argentine.

Le surplus du blé canadien a été grandement réduit, grâce à l'exportation du blé sur la France.

Demande examinée

MADRID. — On apprend de source certaine que le cabinet espagnol a pris en considération une demande de l'Angleterre à propos de l'assistance de l'Espagne, au cas où la Grande-Bretagne serait attaquée par l'Italie dans la Méditerranée.



Bon jour, bon an; Dieu soit céans

Les deux premiers souhaits énoncés dans ce titre se complètent par le troisième, la pensée de Dieu donnant à l'ensemble la signification la plus élevée.

Et c'est pour vous, chers lecteurs et lectrices, que je formule ces souhaits de nouvel an.

Malgré leur expression fort ancienne et en apparence familière, ils éhappent à la banalité courante parce qu'ils supposent les efforts personnels qui concourent à donner le bonheur.

Bon jour!... Quelle simplicité dans ces mots!

Cependant, est-ce le jour considéré en lui-même qui peut mériter ce qualificatif?

Non. Ce qui fait l'excellence d'une journée, c'est l'heureuse disposition de l'âme à qui Dieu permet d'en jouir.

Et cette heureuse disposition, c'est le penchant à faire le bien, à le désirer pour autrui.

Si vous commencez la journée en souhaitant de voir s'établir autour de vous le règne du bien, si vous désirez le bonheur de ceux qui vous entourent, vous participez d'avance à ce bien, à ce bonheur.

Et la récompense intime viendra de suite, vos âmes goûteront une tranquillité très douce, une sérénité inspirée par vos généreux désirs.

Une journée vécue dans ces sentiments remplira donc avec plénitude ce souhait tout simple: "Bon jour."

Mais alors, pourquoi les jours à venir ne seraient-ils semblables à celui-là?

Pour les doter de cette heureuse similitude l'âme aux idées charitables qui la portent à l'exercice du bien.

Et c'est ainsi que vous arriverez au bout de l'année en faisant honneur à mes deux premiers souhaits: "Bon jour, bon an."

Reconnaissons pourtant que ces voeux ne se réaliseront pas d'eux-mêmes, tout seuls. Leur accomplissement ne saurait être une oeuvre de hasard. Il faut qu'ils soient soutenus par une force, par une volonté supérieures.

Faisons donc appel à la force, à la volonté suprêmes:

"Dieu soit céans!"

Cette invocation au Souverain Maître vous sera d'un secours précieux pour redresser les irrégularités courantes qu'on appelle des défauts, et qui, accentués, entraveraient vos penchants les meilleurs.

Au sens littéral, l'expression "Dieu soit céans" signifie: "Que Dieu soit ici-même, dedans."

En d'autres termes, par ce souhait, je désire que le Maître, l'Enfant de la crèche, fasse de vos âmes son habituelle demeure.

Vos pieuses résolution, renouvelées chaque matin, vous confirmeront dans ce sentiment surnaturel qui inspire mes souhaits de bonheur.

Alors, en toute vérité, notre Jésus de Noël, trouvant en chacun de vous une âme pure, y répandra cette quiétude ineffable qui fait de la vie intérieure un monde de bonheur.

Puissiez-vous ainsi voir se réaliser mes souhaits les plus affectueux:

"Bon jour, bon an, Dieu soit céans."





Une explosion dans les mines de Coalhurst, en Alberta a fait seize victimes.

Le petit page de Frontenac

(Suite de la page 4)

aussi et nous rend bien des petits services. Elle a des doigts de fée pour la broderie et pour l'arrangement des fleurs. Elle n'oublie rien de ce qui se passe actuellement dans la maison, et à lui parler sans la savoir un peu démente, on ne s'en apercevrait peut-être pas!"

—Cependant, dit Jean, sa manière d'être avec moi hier.....

—Oui, dit la religieuse, cela n'est pas normal!

—Sait-elle qu'elle a perdu la mémoire du passé? dit René.

—Je ne crois pas.

—Ribeau demeure-t-il toujours au même endroit?

—Non, il est parti en France avec sa famille.

—Est-ce que personne ne l'a reconnue? dit Jean.

—Non; nous avons demandé à plusieurs personnes d'ici et aussi de Québec, de Lachine, de La Chesnaye de rentrer la voir.... Nul ne la connaissait!

—C'est évidemment un choc affreux, une émotion terrible qui l'ont mise dans cet état, dit le médecin; elle ne me paraît pas très âgée, malgré ses cheveux blancs... Est-elle toujours calme et tranquille comme je la vois ordinairement?

—Toujours, dit la supérieure, dans deux occasions, et alors elle a des crises de terreur et des cris à faire trembler: d'abord, dans les temps d'orage...., de tonnerre..., d'éclairs...., elle en a une peur terrible...., puis, les Indiens! Si par hasard, il en arrive un ici, il ne faut pas qu'elle le voie parce que son horreur des sauvages est extraordinaire!

—Croyez-vous, docteur, dit le capitaine, que ce soit un cas incurable?

—C'est difficile à dire, mais qui sait..., elle est si lucide pour le présent.... L'avez-vous revue aujourd'hui? continua le docteur en s'adressant à Jean.

—Non, je ne l'ai pas revue.

—Si nous la faisons venir? Qu'en pensez-vous, ma mère? dit le docteur.

—Si vous le désirez..., je vais donner un message à la soeur qui est dans le corridor, dit la supérieure en se levant.

—Restez dissimulé derrière cette porte, dit le docteur à Jean, et ne vous montrez que lorsque je vous ferai signe.

Quelques instants plus tard, la supérieure entrait de nouveau, accompagnée d'une autre religieuse et de madame l'Assomption.

—Eh bien, dit-elle à cette dernière, je vous ai fait demander, chère Madame, pour vous faire faire la connaissance d'un brave militaire, le capitaine de Vincennes, officier dans les armées du Roi!

Madame l'Assomption regarda René qui s'inclinait devant elle et le salua avec un léger sourire.

—Puis, continua la supérieure, voici un monsieur que vous connaissez bien, n'est-ce pas?

—Oh oui! dit-elle. Bonjour Docteur!

—Bonjour, Madame l'Assomption. Asseyez-vous.... Nous voulons causer un peu si vous le voulez.

—Je veux bien, dit-elle.

—N'avez-vous pas un autre nom que celui qu'on vous donne ici? questionna le docteur.

—Non! dit-elle.

—Mais votre nom véritable, insista le médecin, votre nom à vous, quel est-il?

—Madame l'Assomption!

—Mais vous en avez un autre!

—Croyez-vous?.... C'est possible ... Je crois que j'ai vécu ailleurs déjà... une autre vie..., je ne sais pas!

Le docteur fit signe à Jean qui se montra tout à coup....

En l'apercevant, la démente courut à lui et l'entoura de ses deux bras en s'écriant:

—Jean! Jean! tu es revenu!

Puis, à la stupéfaction générale, elle se mit à dire rapidement: "Tu sais, c'est un Iroquois qui l'a volé... J'ai lutté, il m'a repousée et j'ai perdu connaissance.... Ensuite..... j'ai couru après le monstre pour lui arracher l'enfant, mais... mais..."

Elle s'affaissa par terre en proie à une terrible crise d'hystérie.... Les religieuses et le médecin s'empressèrent autour d'elle, tandis que Jean tombait à genoux à ses côtés, murmurant dans une angoisse indicible: "Maman! Maman! Serait-ce toi?"

La crise passée, la malade resta plongée dans un sommeil profond, presque léthargique, qui dura plusieurs heures. On l'avait transportée dans sa chambre et le médecin, avec les deux religieuses, se tenait auprès d'elle. Le docteur se demandait si le réveil serait le retour à la raison ou la folie complète.... Il connaissait maintenant l'histoire de l'enlèvement de Jean par un Iroquois. Cette femme serait-elle sa mère? Les faits paraissaient s'enchaîner.

Jean, resté dans la chambre du capitaine, attendait les nouvelles avec une anxiété fébrile.

De temps à autre le docteur revenait et le questionnait:

—Vous n'avez pas été frappé d'une ressemblance de la malade avec votre mère? dit-il.

—Non. J'avais sept ans lorsqu'on m'a enlevé. Mon souvenir de maman c'est qu'elle était blonde, et très jolie! Cependant, il y a quelque chose dans l'expression des yeux qui m'a semblé familier...

—Lorsque les Iroquois sont entrés chez vous, vous rappelez-vous si votre mère était en toilette de nuit?

—Certainement, je me souviens parfaitement que nous étions au lit ... J'étais couché avec maman, parce que j'avais peur de l'orage.

—Donc, elle se serait sauvée en chemise de nuit, telle que Ribeau l'a trouvée sur le chemin?

—Mais ses cheveux, docteur... ils n'étaient pas blancs du tout alors, ... je me les rappelle fort bien!

—La peur effroyable, l'horreur et le désespoir de voir enlever son fils par les Indiens et aussi le coup de hache ont bien pu lui blanchir les cheveux tout à coup comme ils ont fait sombrer sa raison. Puis, après un silence: Ressemblez-vous à votre père, mon ami?

—Il lui ressemble beaucoup, intervint le capitaine. Je le connaissais très bien à l'armée....; mais je ne connaissais pas sa femme.

—Portait-il aussi le nom de Jean?

—Oui, docteur.

—Alors, pour moi il n'y a plus de doute... Espérez, mon jeune ami...., retourne auprès d'elle et je vous ferai demander dès qu'elle s'éveillera!

XVII

Lorsque la malade ouvrit enfin les yeux, elle regarda la supérieure en souriant, passa la main sur son front où perlait une légère moiteur et dit:

—Ma mère, j'ai vu mon mari en rêve!....

(à suivre)

UN BILAN

Décembre nous arrive et puis, l'an va finir!
Que laisse cette année, à part le souvenir?
Faisons donc un bilan des finances morales...
N'est-ce pas nécessaire aux intimes annales?
Un peu de bon vouloir et nous l'établirons,
Il s'agit de répondre à deux grandes questions:
Qu'ai-je reçu de Dieu? Qu'ai-je fait pour Son compte?
D'abord, qu'ai-je reçu? Mon âme le raconte,
Mais ne peut calculer tous les dons quotidiens
Que notre Dieu si bon répand sur les humains!
J'ai tout reçu de Lui, hautement je le clame!
Qu'ai-je offert en retour? Ici, songe mon âme . . .
Ai-je su profiter de mes humbles actions,
Ces pièces de monnaie avec quoi nous payons?
Est-ce à Dieu, chaque jour, que je les ai données?
Ai-je vécu pour Lui mes nombreuses journées
Comme je Lui dois tout, je devais tout offrir . . .
Faisons notre bilan, puisque l'an va finir!

—Ella Charland-Ostiguy.

